



LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE



VENDEE

# PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL  
DE PHILATÉLIE-MARCOPHILIE-CARTOPHILIE



LA ROCHE-SUR-YON  
Hôtel des Postes



Le Bureau de Poste de la rue Paul Baudry

N° 21



# FOYER PILOTE LUMINAIRES

35 - Boulevard A. BRIAND

85000 : LA ROCHE-SUR-YON

Magasin spécialisé

lustrerie tous styles

350 m<sup>2</sup> d'exposition

pour **BIEN** vous servir

Les voilages nouveaux



**FILTASOL** RIDEAU A BANDES

**A. DOUTEAU**

Artisan tapissier

19, rue Vedrines - La Roche-sur-Yon

Tél. 37.18.31

RÉFECTION LITERIE DANS LA JOURNÉE  
SALONS DANS LA SEMAINE



GRUPÉ DE PARIS

**MAURICE CLAVERIE**

ASSURANCE LA PATERNELLE

RESIDENCE LYAUTEY

6, PLACE DE LA VENDEE

85000 LA ROCHE-SUR-YON

TEL. 37.26.12

MAROQUINERIE - BAGAGES - PARAPLUIES

**m. bibard**

ARTICLES CADEAUX

7, rue des Halles - Tél. 37.03.53

LA ROCHE-SUR-YON

Même maison : Centre Commercial « Bellevue »

Tél. 37.10.09

ASSURANCES  
INCENDIE AUTO  
VIE-RESPONSABILITE CIVILE  
AVIATION-MARITIME

# BULLETIN

## DE L'AMICALE PHILATELIQUE

### YONNAISE

NUMERO 21

DECEMBRE 1983

#### SOMMAIRE

|            |                                                                                              |              |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 1          | °° SOMMAIRE                                                                                  |              |
| 2          | °° Le Mot du Président                                                                       | Y. PAUVERT   |
| 3          | °° Des expositions à foison                                                                  |              |
|            | La Roche-sur-Yon (8-9 Oct)                                                                   | E. MOREAU    |
|            | Inauguration du Point Philatélie (8 Oct)                                                     | E. MOREAU    |
|            | Exposition René-Couzinet (22 Oct)                                                            | Le Président |
|            | Les Herbiers 19- 21 Nov.                                                                     | E. MOREAU    |
|            | La Bourse du 29 Janvier 1984                                                                 | Le Président |
| 8          | °° Longeville devient Longeville S/Mer                                                       | G. ABERT     |
| 9 à 32     | °° La Poste aux Lettres à La Roche-sur-Yon<br>du 18ème au 20ème siècle                       | M. BRUNO     |
| 33 à 46    | °° La Poste à La Roche-sur-Yon<br>après 1900 (suite)<br>- Les Marques de Franchise Militaire | Y. PAUVERT   |
| 47         | °° Ne rêvez-pas !                                                                            |              |
| 48 à 56    | °° Les enveloppes des chèques Postaux                                                        | G. ABERT     |
| 57         | °° Un autre aspect de la collection<br>de cartes postales                                    | G. POMPIDOU  |
| 58         | °° Quelques photos                                                                           |              |
| 59 à 64    | °° Les oiseaux du rivage atlantique                                                          | Chr. RIOBE   |
| 65 à 66    | °° Document : la Franchise postale                                                           |              |
| 67 à 68    | °° Correspondances de philatélistes étrangers                                                |              |
| Hors-Texte | Index des principaux articles techniques<br>parus dans le Bulletin<br>(N° 1 à 21 inclus)     | R. CARSAC    |

Directeur de la Publication : Yves PAUVERT

Impression des textes : A.T.A.C.

Impression des pages publicitaires : BUROPLAN

Boulevard d'Angleterre

85000 LA ROCHE-SUR-YON

# Le Mot du Président

WAGRAM, 10 novembre 1983 ...et non 6 juillet 1809 !

Si ce nom évoque pour vous une victoire napoléonienne, il s'agit, en ce qui me concerne, du 37ème Salon des négociants et experts en philatélie qui se tenait à PARIS (avenue de Wagram) du 10 au 13 novembre dernier, et non d'une expédition en Autriche.

Traditionnellement, comme chaque année, je me suis rendu dans la capitale, sous un soleil printannier, et y ai rencontré tout un aréopage de collectionneurs et de négociants en philatélie et marcophilie. Aucune bousculade, beaucoup de calme et de courtoisie. Rien de comparable aux expositions nationales. On y revoit beaucoup d'amis et de connaissances et, pour une fois, on trouve le temps de parler de notre passion commune.

J'ai toujours été surpris de ne jamais y rencontrer un seul vendéen. Pour quelles raisons ? Il ne m'appartient pas d'en rechercher les causes, mais, c'est le cas de le dire, les absents ont tort. Bien entendu, on vous propose beaucoup de choses dans les classeurs traditionnels, mais il est tout aussi intéressant de fouiller dans les dizaines de boîtes à votre disposition sur les tables... On y fait encore des "chopins", et ce n'est pas mon héritier de fils qui me contredira cette année ! Il est vrai que j'en ai fait un -de taille-moi-même sur les timbres au type BLANC.

Quant aux prix pratiqués, ils semblent se stabiliser en ce qui concerne les pièces de petite valeur ou de valeur moyenne. Par contre, les documents rares ou très rares sont proposés à des prix -trop- élevés et seule une clientèle disposant de moyens financiers importants peut encore se les procurer.

J'ai lu récemment, dans une revue régionale, que les collectionneurs de thématiques étaient en perte de vitesse. Sincèrement, je ne le pense pas après avoir comparé le nombre de collectionneurs affairés auprès des tables des négociants avec celui stationnant devant celles des marchands de "grosses" pièces. Il est vrai que la moyenne d'âge n'était pas la même, et ceci explique peut-être cela... Il semble en effet plus aisé actuellement, pour un jeune collectionneur, d'entamer une thématique plutôt qu'une classique, la marchandise étant nettement plus abondante, mais aussi et surtout, d'un prix relativement bas.

Enfin, une merveilleuse exposition sur les timbres émis par la GRECE était présentée par le Comité d'organisation et j'en connais au moins un (n'est-ce pas Didier ou Bruno ?) qui aurait été intéressé !

Une date à noter sur votre calendrier pour les années à venir.



Nous remercions particulièrement les annonceurs sans lesquels la publication et la diffusion gratuites de ce journal ne pourraient se faire.

# DES EXPOSITIONS A FOISON

## ..... ET DE BEAUX SOUVENIRS

LA ROCHE-SUR-YON - 8 ET 9 OCTOBRE 1983

L' A.P.Y. et Mr Pauvert, son président, avaient accepté d'organiser une première Exposition Régionale Thématique pour donner aux adeptes de cette collection l'occasion de monter une participation, de se rencontrer, voire de se compter. La thématique est, en effet, très mal connue dans notre région et peu en connaissent les caractéristiques essentielles.

Le Centre Culturel de Saint-André a pu accueillir cette exposition dans des conditions presque idéales; qu'il en soit remercié! Un peu plus de 90 cadres étaient proposés aux visiteurs, avec 16 collections en compétition et 2 en classe d'Honneur.

Mr Levillain, président de l'Association Française de Philatélie Thématique, avait apporté sa collection sur "les Véhicules automobiles" ( 2 médailles d'or cette année, à Bâle et Rio ); Mr Glémarec, de Concarneau, présentait 7 cadres d'"Initiation à la Philatélie" où les bonnes pièces étaient très abondantes. Ces personnalités, et diverses autres, dont Mr Guerrier, de Nice, président du jury, se sont tenues à la disposition totale du public qui a pu s'instruire, ou s'informer, à souhait.

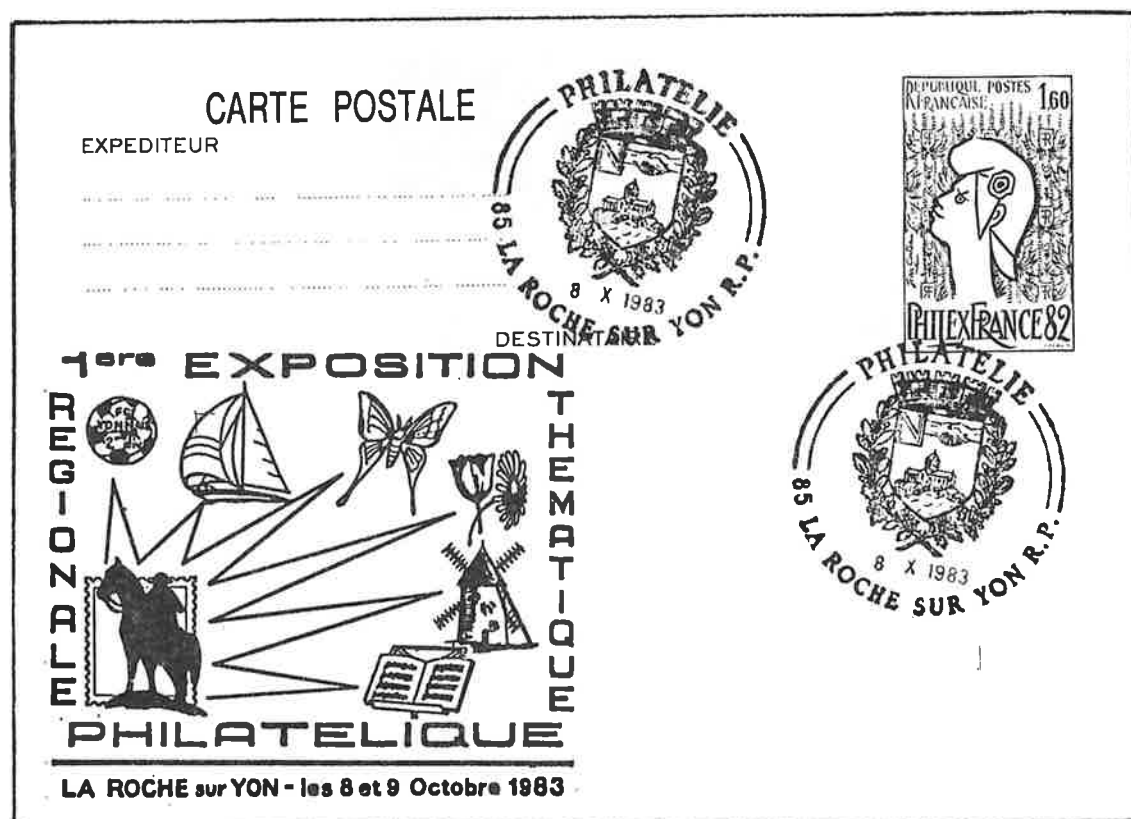
Dans une salle annexe, une présentation de livres et brochures thématiques ( une autre innovation ! ) a retenu l'attention intéressée de nombreux visiteurs, alors que d'autres n'en ont même pas soupçonné l'existence.

A la suite de cette exposition, les personnalités ont insisté pour que nous organisions une "nationale"; elles étaient donc satisfaites !

Un mois après, il est possible de dire que l'exposition a joué pleinement son rôle de "détonateur".

Deux entiers postaux ( Marianne de Philexfrance et Tour Eiffel ) ont été repiqués d'un dessin original de Mr J. RUY. Ils ont été revêtus de l'oblitération illustrée du Guichet Philatélique, inaugurée le 8 Octobre, ou de l'une des flammes de la Roche, ou même du cachet à date manuel de l'annexe I de Saint-André.

Il est encore possible de s'en procurer quelques-uns chez Mr. B. Royer, ou près du trésorier.



Le bureau de la Roche R.P. est doté depuis plusieurs mois d'un Guichet Philatélique, mais ce dernier n'était pas pourvu d'un cachet à date illustré.

Le Bulletin de Juin avait mentionné (selon des sources généralement bien informées) que ce cachet serait mis en service le 24 Septembre. Il n'en fut rien, et l'on put même craindre qu'il n'en serait rien avant la fin d'Octobre.

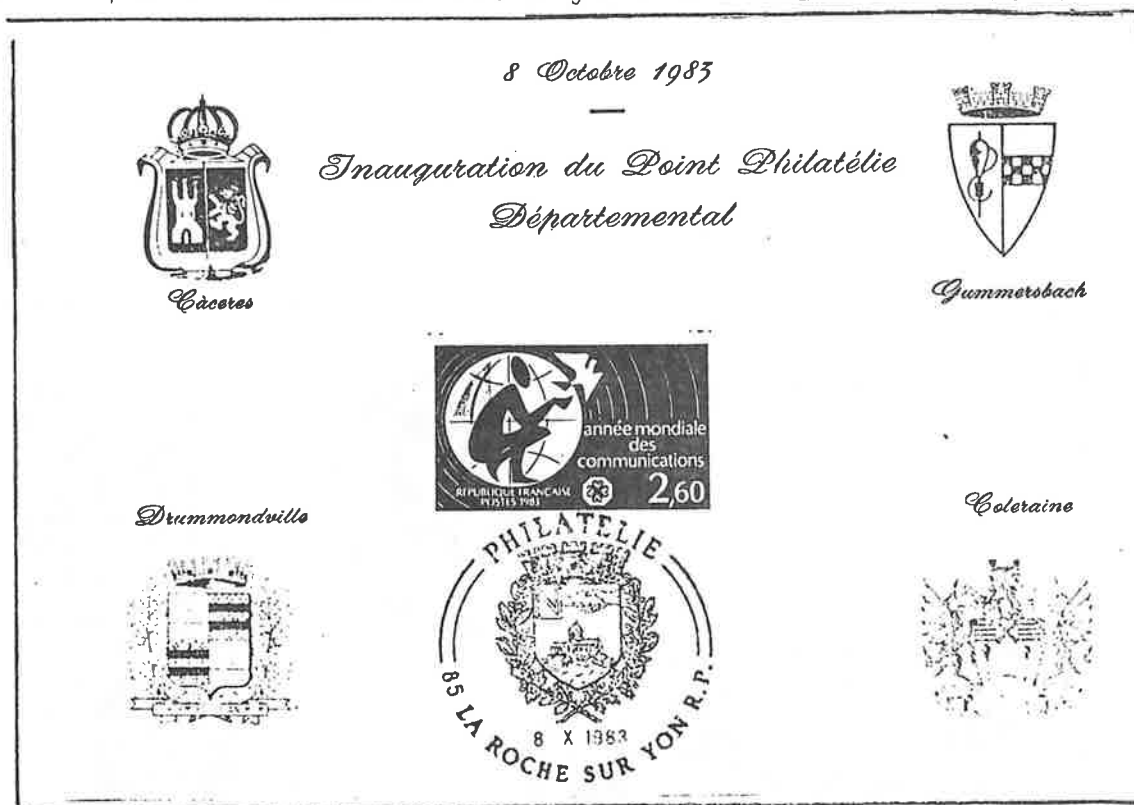
Grâce à l'action conjuguée, et bienveillante, de Monsieur CONAN, chef de service départemental des Postes de la Vendée, de Monsieur VERGNE, Receveur de la R.P., de Messieurs MALLARD et LE DUC, des Services commerciaux, la date du samedi 8 Octobre put enfin être retenue.

A l'issue de l'inauguration de l'Exposition Régionale de Saint-André, une autre cérémonie de très bon goût réunit, dans la salle d'accueil de la R.P., sous la présidence de Monsieur CONAN, assisté de Monsieur VERGNE, M.le Maire de la Roche et quelques collaborateurs, les dirigeants de certaines sociétés philatéliques vendéennes (l'A.P.Y. était bien représentée), et diverses autres personnalités.

Monsieur le Chef de Service retraça brillamment les services rendus par les P.T.T.. Monsieur le Maire souligna l'efficacité des relations MAIRIE-P.T.T., notamment en matière de constructions. Puis M.le Chef de Service remit à chacun des présents un agréable souvenir de cette cérémonie, avant de sabler le champagne à la santé du Guichet Philatélique, des P.T.T. et de la Philatélie.

Un grand merci à toutes les instances des P.T.T. qui ont permis que nous puissions utiliser le Premier Jour du Guichet Philatélique pour notre Exposition Régionale.

Les souvenirs remis à cette occasion constituent un encart comprenant, à gauche, le document reproduit ci-dessous, et, à droite, trois formules différentes selon la qualité des personnalités invitées. Il y a donc 3 encarts différents !



Edouard Conan,  
Chef de Service Départemental des Postes de la Vendée

Jean Vergne,  
Receveur Principal des Postes

ses Collaborateurs,

Le Personnel,

sont heureux de vous offrir ce Souvenir Philatélique

Edouard Conan,  
Chef de Service Départemental des Postes de la Vendée

à l'occasion de l'inauguration du

Jean Vergne,  
Receveur Principal des Postes

« Point Philatélie » Départemental

## L'EXPOSITION RENÉ - COUZINET

Bon nombre d'entre-vous ont visité, du moins je l'espère, l'exposition organisée par la Municipalité, dans le hall de l'Hôtel de Ville, du 22 au 30 octobre dernier. Exposition très intéressante, certes, puisqu'on pouvait y trouver des photographies et souvenirs d'époque prêtés par le frère de René COUZINET, ainsi que la dérive de "L'ARC-EN-CIEL", ce trimoteur révolutionnaire conçu par notre compatriote vendéen et qui effectua la 1ère liaison aéropostale PARIS-BUENOS AIRES il y a ... 50 ans.

Les services municipaux, après avoir obtenu un Bureau temporaire et un timbre-à-date illustré, ont pris contact avec votre serviteur, fin août-début septembre, pour demander à l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE d'y participer, sous forme d'une exposition aéro-philatélique. C'était nous laisser bien peu de temps... Je vous ferai grâce des détails, parfois savoureux, qui précéderent ce 22 octobre 1983, mais soyez persuadés qu'il y eut un moment d'affolement lorsqu'on s'aperçut, entre autre, qu'il n'y avait pas assez de timbres-poste "commémoratifs" à la R.P., ou que les aérogrammes manquaient à l'appel. Il s'en fallut aussi d'"un poil" que tous les souvenirs enfin rassemblés le 20 octobre ne soient oblitérés le lendemain, des timbres-à-date utilisés... 15 jours auparavant à l'exposition de ST-ANDRE-D'ORNAY !

Mais n'y pensons plus, en définitive tout s'est bien terminé et si vous avez pu admirer une superbe collection de "premiers vols" et de "plis accidentés", nous devons en remercier notre collègue de REZE, M. VISONNEAU, qui a bien voulu nous prêter cette participation, sans oublier notre Apyste M. GILLATZEAU, volant toujours sur son "CONCORDE" préféré et unique.

Un seul regret peut-être... C'est d'avoir sous-estimé le nombre de souvenirs qui auraient pu être cédés aux collectionneurs. En ce mois de novembre, je reçois encore chaque jour des demandes d'achat, par correspondance, et il ne nous en reste pas un seul.

Quant au jeune fonctionnaire préposé au Bureau temporaire, nous ne pouvons que le féliciter de sa gentillesse, de sa courtoisie et de sa serviabilité. Faites-moi l'honneur de me croire, quelle patience ! Je l'ai vu oeuvrer durant la journée du samedi, exécutant dans le détail toutes les oblitérations souhaitées par les collectionneurs, gardant le sourire devant des demandes pour le moins fantaisistes. Bravo les Postiers.... et merci !

Le Président



# LES HERBIERS - LES 19,20 et 21 NOVEMBRE

Le "jeune" Cercle Philatélique Herbretais a manifesté sa vitalité par une exposition de bonne tenue organisée les 19,20 et 21 Novembre, dans le cadre plaisant du Lavoir, aux Herbiers.

Malgré une publicité insuffisante au sein des sociétés vendéennes, de nombreux visiteurs ont pu admirer, dans une cinquantaine de cadres, de bonnes participations philatéliques, bien variées, ( y compris des cadres du C.E.S. Jean-Rostand) ainsi que de vieilles cartes postales de la région.

Trois souvenirs ont été émis à cette occasion :

-- 1<sup>er</sup> -- un entier postal Tour Eiffel, repiqué par un joli dessin original de Jacques Roy ( un fils d'André...) qui montre la cour intérieure de la Grainetière, vue de la chapelle, avec le blason des Herbiers et la médaille de St Benoît.

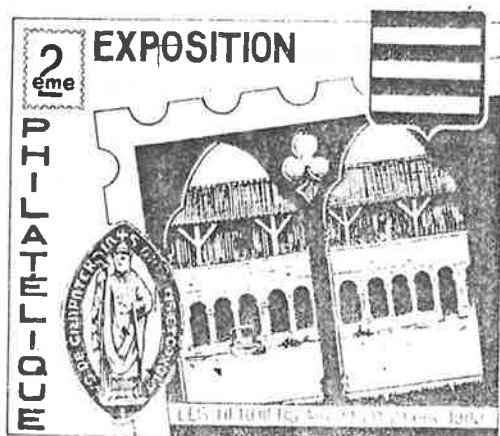
Impression en vert foncé pour s'harmoniser avec le timbre. 100 entiers repiqués.

-- 2<sup>e</sup> -- 100 entiers "Marianne de Cocteau", avec même repiquage, mais en brun-rouge, toujours dans un but d'esthétique.

-- 3<sup>e</sup> -- enfin un peu plus de 200 petites enveloppes format anglais, repiquées en brun-rouge et pourvues de timbres à 1,60 B. Albrecht ou Michaux.

La moitié des entiers postaux et toutes les enveloppes ont reçu la flamme illustrée des Herbiers, avec date du 19 Novembre.

Aux dernières nouvelles, quelques souvenirs seraient disponibles au prix de 8 F. chez Mr Humeau, 22, rue de la Demoiselle, Les Herbiers.



\*\*\*\*\*

Lu dans une revue spécialisée.

4 OCTOBRE 1983

- Noël 1983. Raphaël.
- 45 c. Charité.
- 60 c. Espoir.



- 90 c. La Foi.
- 4 \$. Fresque des vertus des cardinaux.
- Bloc-feuillet 5 \$. Fresque de la justice.

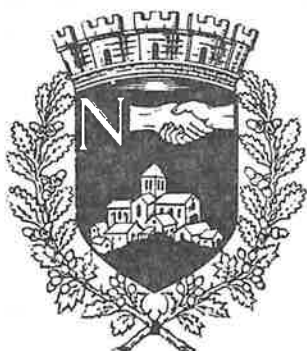
Si la Foi, l'Espoir ( pour Espérance), la Charité sont "les vertus des cardinaux", peut-être le nord, l'ouest, le sud et l'est sont-ils aussi les points des cardinaux ?

Un ne prête vraiment qu'aux nantis ...

POUR PRENDRE DATE...

RESERVEZ-LA !

PARLEZ-EN AUX AMIS !



**A La ROCHE-SUR-YON (VENDEE)**

**2<sup>ème</sup> BOURSE**

**des COLLECTIONNEURS**

**Organisée par l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE**

**avec la participation de la MUNICIPALITE**

**Dimanche 29 Janvier 1984**

**Salle des Fêtes du Bourg-sous-la Roche  
rue Emile Bauman [voir plan au verso]**

**Cartes postales - Philatélie  
Marcophilie-Monnaies-Vieux papiers**

**ENTREE GRATUITE**

**OUVERTURE au Public de 10H à 19H**

**RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION : Amicale Philatélique Yonnaise  
6, Impasse Géricault - La Roche-sur-Yon - Tél. (51) 37.35.47**

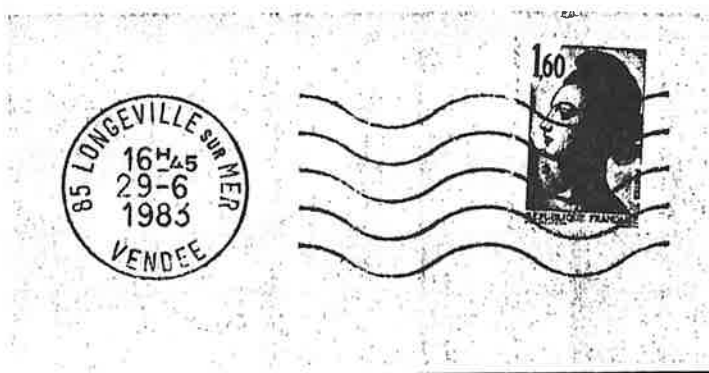
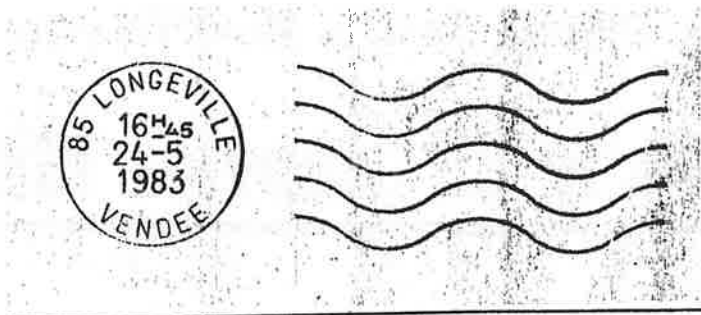
## LONGEVILLE devient,.. LONGEVILLE SUR MER

Sauf un article paru dans PRESSE-OCEAN le 19 Mai dernier, ce changement de nom est peut-être passé inaperçu pour beaucoup.

C'est à la demande de la Municipalité que ce changement est intervenu, mais pourquoi ? Simplement pour mieux situer cette petite ville accueillante que les estivants ne trouvent pas toujours très bien (vous savez, les Français sont fâchés avec la géographie). En inscrivant "sur mer" on place déjà LONGEVILLE sur la côte (ou alors c'est à désespérer). Il suffisait d'y penser, alors, ami estivant quand tu chercheras commence donc par LA FAUTE SUR MER, puis l'AIGUILLON SUR MER, la TRANCHE SUR MER, ensuite si tu arrives à JARD SUR MER, tu es trop loin ... demi-tour reviens à LONGEVILLE SUR MER, il est vrai qu'en traversant le pays, tu ne trouveras pas forcément la mer...

Pour en arriver là, il a fallu un décret du Ministère de l'Intérieur du 13 Avril 1983, publié au Journal Officiel le 16 Avril 1983.

Les P.T.T. ont donc été amenés à changer le timbre à date, et maintenant est diffusée de par le monde une bien jolie flamme.



7 Octobre 1983 : 1<sup>er</sup> jour d'utilisation

G.ABERT

**Vous pensez CADEAUX...**

**Dites**

**SESAM'**

**qui vous propose**

**ses cadeaux personnalisés**

**ses gadgets**

**ses cadeaux d'affaires**

**SON CHOIX**

**SES PRIX**

**M<sup>me</sup> BARALHÉ**

**M<sup>me</sup> GADIOU**

**15, rue Georges-Clemenceau - 85000 LA ROCHE SUR YON**

**Tél. (51) 37.08.53**

**PAPETERIE**

**ROBERT AVIZOU**



**Fournitures de bureau  
et philatéliques**



**Maison du STYLO**

**Maison des CADEAUX**



**7 place Napoléon LA ROCHE sur YON**

**Tél. (51) 37.15.94**



**SERVICE  
APRES-VENTE  
ASSURE**

**télé  
Vidéo**

**Hi-Fi  
radio**

**électro-ménager**

**comptoir  
du marché commun**

**S.Y.D 13. Bd LOUIS BLANC**

**Tél 37 20 59**



Votre **EBENISTE** 

**MEUBLES MOREAU**

**Fabricant**

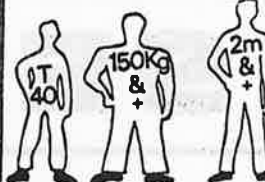


**BELLEVILLE-sur-VIE**

Tél.: magasin 41.12.62

fabrique 41.11.13

**VETEMENTS**



**TOUT POUR L'HOMME**

Abel PAPIN  
38, rue Sadi Carnot  
85000 LA ROCHE SUR YON  
Tél.: (51) 05.07.20  
OUVERT LE LUNDI APRÈS-MIDI

CONFECTION DU 38 AU 80  
CHENIÈRE DU 36 AU 52  
BOUTEYERIE DU 2 AU 12  
MESURES INDUSTRIELLES  
ACCESSOIRES  
VETEMENTS ADMINISTRATIFS B.J.



du 40 au 62

**MAXIBELL**

3, rue du Passage  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tél. (51) 37.44.36

Abel P A P I N  
38, rue Sadi-Carnot  
LA ROCHE-sur-YON  
Tél.: 05.07.26

**Pour vos lunettes**

**2 Magasins à votre service**

**OPTIQUE  
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

**LENTILLES DE CONTACT**

**85000 LA ROCHE SUR YON**

**POISSONNERIE**

**"chez ANDRE"**

26, rue Foch

**LA ROCHE SUR YON**

Tel: 37.11.14

Arrivage Journalier  
des **SABLES D'OLONNE**

★  
aux halles: Mardi  
Jeudi  
Samedi

**BARBOTEAU**

anciennement MARIONNEAU

**ANTIQUITES**

8, rue Foch (près du Rex) LA ROCHE S/ YON

Tél : 37.08.41

HALL D'EXPOSITION

Entrée libre

**OCCASIONS**

Meubles régionaux  
Sièges  
Bibels  
Cartes

**- ELECTRICITE GÉNÉRALE -**  
TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE  
ELECTRO-MENAGER -  
ANTENNES TELEVISION

**louis le goff**

Magasin : 5, Rue Raymond-Poincaré  
Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot  
**LA ROCHE-SUR-YON**  
Tél. : 37-09-19

# LA POSTE AUX LETTRES A LA ROCHE-SUR-YON DU XVIII<sup>E</sup> AU XX<sup>E</sup> SIECLE

---

## INTRODUCTION

*Le transport de la correspondance, quel que soit son mode d'exploitation, affermage ou régie directe, a toujours constitué une partie importante du budget de la France.*

*Mais à cette préoccupation d'ordre financier des gouvernements successifs, s'est ajoutée, pour chacun d'eux, la volonté de modifier profondément les institutions du passé.*

*Rien d'étonnant, par conséquent, que les changements politiques se soient répercutés sur la poste et qu'à travers elle, revive l'histoire des localités qu'elle desservait. Nous en trouvons la preuve pour la ville de La Roche-sur-Yon.*

*Au XVIII<sup>e</sup> siècle, La Roche-sur-Yon, n'était encore qu'un simple bourg, isolé comme tant d'autres agglomérations du Bas-Poitou, par suite des conditions géographiques et des difficultés de pénétration qui caractérisaient la région.*

*Le progrès du trafic postal y fut étroitement lié à celui de la poste aux chevaux, et par suite, au développement des voies de communications.*

*Qu'en était-il à La Roche-sur-Yon au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ?*

*Une seule route de poste (1), celle de Mauléon aux Sables d'Olonne, traversait la localité où était installé un relais qui permettait de changer d'attelage. En dehors de ce "grand axe", d'ailleurs inachevé au moment de la Révolution, il n'existait que des chemins de terre bien souvent impraticables pour une voiture et parfois même pour les piétons. Il fallait pourtant les emprunter pour venir à La Roche-sur-Yon.*

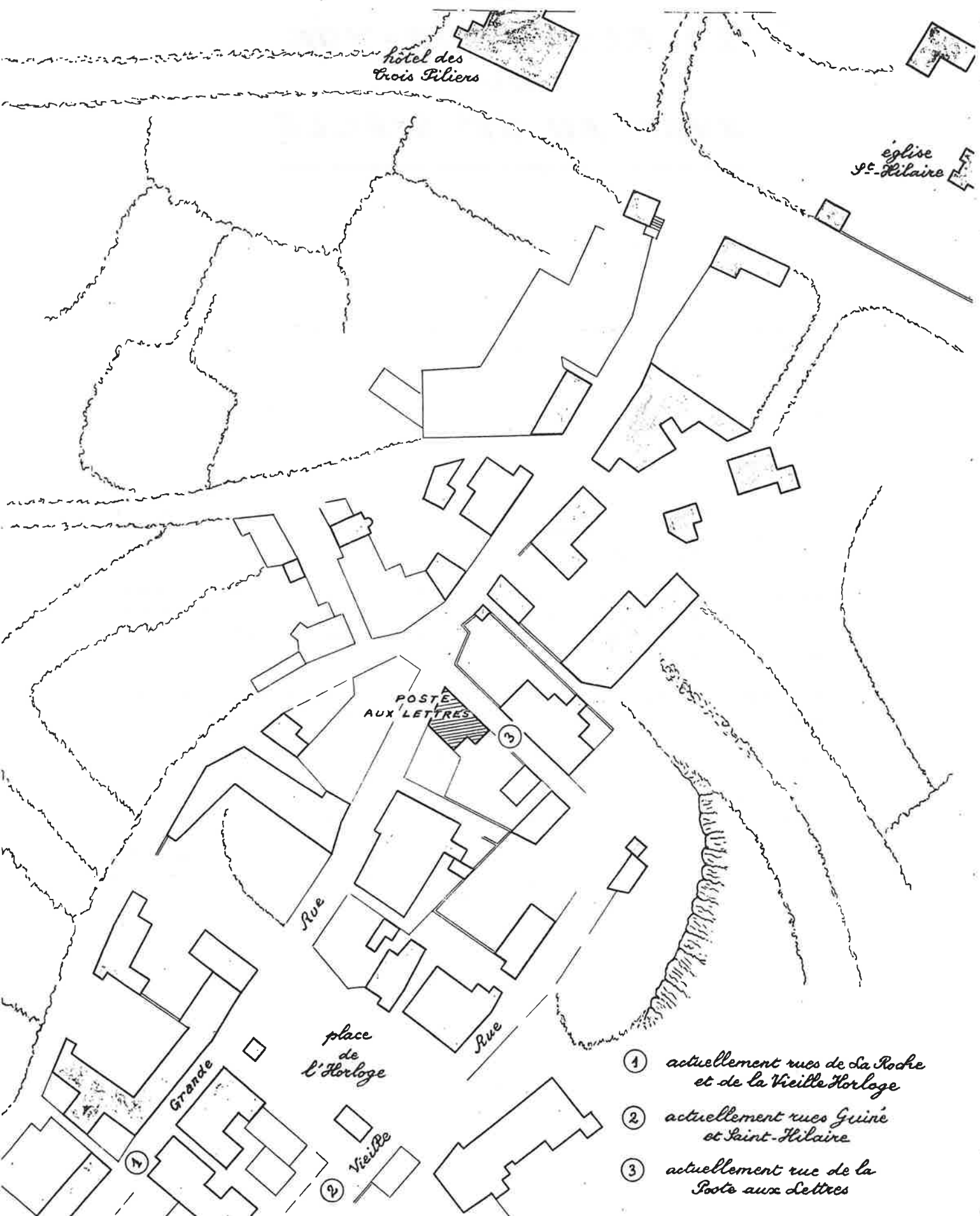
(1)

*Par poste, il faut entendre la distance entre deux relais ; celle-ci variant selon les difficultés du parcours. Entre deux relais il fallait compter 2 postes à 2 postes et demie.*

*Une poste valait environ 2 lieues, soit 8 kilomètres.*

**BOURG DE LA ROCHE-SUR-YON (partie) A LA FIN DU XVIII<sup>E</sup> SIECLE**

**EMPLACEMENT DU BUREAU DE LA POSTE AUX LETTRES**



*Extrait du plan dressé par l'ingénieur en chef Cormier  
le 24 germinal an XIV (14 avril 1806)*

## LE BUREAU DE POSTE AUX LETTRES SOUS L'ANCIEN REGIME

### Son origine et son produit

A quelle époque remonte-t-il ? Il est impossible de le préciser. D'Houry, dans ses almanachs, cite bien 1691 comme année de son fonctionnement, sans préciser toutefois depuis combien de temps il était installé.

Quel était son emplacement ? Sans doute existait-il dans cette partie du vieux La Roche, située sur la corniche qui domine l'Yon, où résidait la bourgeoisie et où étaient installées certaines administrations : la maison de ville, le tribunal seigneurial... On peut du moins le supposer car à cette époque, le siège du bureau de poste se confondait le plus souvent avec le domicile personnel du directeur dont le rôle se bornait à assurer la réception et l'expédition du courrier recueilli dans le bureau, ainsi que la distribution de celui qu'il recevait, tout en assurant le compte quotidien des recettes.

En effet, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la poste aux lettres n'assurait pas de distribution à domicile et l'habitant de La Roche-sur-Yon ou des environs qui attendait une lettre devait passer au bureau la retirer.

Quant aux bourgs qui étaient situés à l'écart, des piétons habilités venaient au bureau remettre et retirer les correspondances.

Dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, le bureau et ses dépendances étaient situés à l'angle de la rue de la Vieille Horloge et de celle de la Poste aux Lettres (anciennement rue Morisset). Ils avaient été édifiés sur un terrain dont il existe encore une partie des murs d'origine qui clôturent actuellement un jardin public.

Quel volume de courrier était alors manipulé ? On ne peut l'apprécier exactement car, dans les provinces, le port des lettres variait à la fois en fonction de la distance parcourue et du poids, et non, comme aujourd'hui en raison uniquement de leur poids.

Nous indiquerons plus loin les principaux tarifs qu'une lettre simple eut à supporter dans les provinces de 1704 à 1849, date qui vit le port uniforme basé sur la création du timbre-poste.

Signalons qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le port des lettres était soumis à un enchevêtrement confus de coutumes et de routines provinciales.

Il fallut attendre la publication d'un important document qui fut le premier tarif d'une portée générale, daté de Saint-Germain-en-Laye le 22 Avril 1676, et qui précisait les taxes applicables en fonction du trajet effectué.

Pour une lettre simple, il fallait compter 2 sols jusqu'à 25 lieues, 3 sols de 25 à 60 lieues...

Une déclaration du roi donnée à Versailles le 8 Décembre 1703 instaura une hausse du port des lettres à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1704 "pour aider à soutenir les dépenses présentes de la guerre".

Le 8 Juillet 1759, le pouvoir royal décida une nouvelle augmentation motivée par "la nécessité de pourvoir aux besoins de l'Etat".

Pendant la période révolutionnaire, de nouveaux aménagements quant à la distance à parcourir furent apportés, et, du fait de la dépréciation monétaire, le prix du transport des lettres eut à subir des variations répétées.

En effet, les tarifs furent modifiés le 1er Janvier 1792, le 27 nivôse an III (16 Janvier 1795), le 3 thermidor an III (21 Juillet 1795), le 6 nivôse an IV (27 Décembre 1795), le 6 messidor an IV (24 Juin 1796), le 5 nivôse an V (25 Décembre 1796), le 27 frimaire an VIII (17 Décembre 1799), le 14 floréal an X (4 Mai 1802).

Par ailleurs, à partir du 1er Janvier 1792, le poids de la lettre simple ne devait pas excéder un quart d'once, soit 7 grammes 1/2.

Le 24 Avril 1806, des ajustements concernant la distance, le tarif et le poids de la lettre furent mis en application, ceci afin de tenir compte de l'extension des frontières de l'Empire.

Le 15 Avril 1827, une loi fixa un nouveau barème qui devait être le dernier avant la création du timbre-poste.

Compte-tenu de ces évolutions postales, issues de périodes plus ou moins troublées, nous dressons ci-après un tableau résumé des principales taxes successives, et il sera alors possible de voir ce que pouvait coûter le port d'une lettre simple au départ de La Roche-sur-Yon.

| DISTANCE          | 1704<br>à<br>1759 | 1759<br>à<br>1791 | janv.1792<br>à<br>janv.1795 | déc.1796<br>à<br>déc.1799 | mai 1802<br>à<br>avril 1806 | 1827<br>à<br>1849 |
|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|---------------------------|-----------------------------|-------------------|
| même département  |                   |                   | 4 sous                      |                           |                             |                   |
| jusqu'à 20 lieues | 3 sols            | 4 sols            | 5 sous                      |                           |                             |                   |
| de 20 à 30 lieues |                   |                   | 6 sous                      |                           |                             |                   |
| de 20 à 40 lieues | 4 sols            | 6 sols            |                             |                           |                             |                   |
| de 30 à 40 lieues |                   |                   | 7 sous                      |                           |                             |                   |
| de 40 à 60 lieues | 5 sols            | 7 sols            |                             |                           |                             |                   |
| même département  |                   |                   |                             | 2 décimes                 |                             |                   |
| jusqu'à 150 km    |                   |                   |                             | 3 décimes                 |                             |                   |
| de 150 à 200 km   |                   |                   |                             | 3,5 déci.                 |                             |                   |
| de 200 à 250 km   |                   |                   |                             | 4 décimes                 |                             |                   |
| jusqu'à 100 km    |                   |                   |                             |                           | 2 décimes                   |                   |
| de 100 à 200 km   |                   |                   |                             |                           | 3 décimes                   |                   |
| de 200 à 300 km   |                   |                   |                             |                           | 4 décimes                   |                   |
| jusqu'à 40 km     |                   |                   |                             |                           |                             | 2 décimes         |
| de 40 à 80 km     |                   |                   |                             |                           |                             | 3 décimes         |
| de 80 à 150 km    |                   |                   |                             |                           |                             | 4 décimes         |
| de 150 à 220 km   |                   |                   |                             |                           |                             | 5 décimes         |

Nous constatons que les tarifs subirent au cours des années, des aménagements, dictés le plus souvent par des impératifs politiques, qui se traduisirent en fait par des majorations.

Un document daté de 1745 nous donne un aperçu du produit du bureau de La Roche-sur-Yon qui s'élevait à 587 livres 12 sols, somme bien modeste comparée au revenu d'autres bureaux du Bas-Poitou.

## L'APPARITION DES MARQUES POSTALES

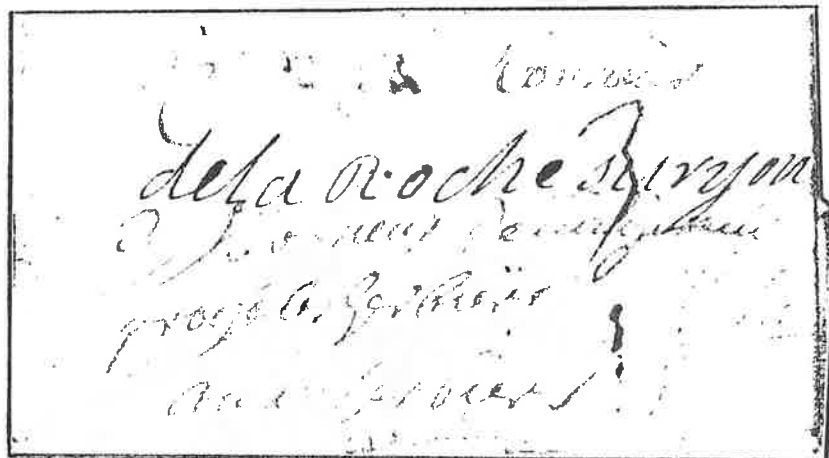
Ainsi que nous venons de l'indiquer, le bureau de La Roche-sur-Yon était déjà ouvert à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais il fallut attendre le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire 1702, pour voir une première manifestation postale du bureau de La Roche-sur-Yon.

Une lettre, adressée à Paris en port payé, porte du côté de l'adresse le paraphe de franchise et au dos le chiffre 7 qui indique le montant de la taxe perçue par le bureau expéditeur (ces mentions furent écrites de la main du directeur de la poste ou d'un employé).

Cependant, pour qu'il fut possible d'apprécier le trajet effectué par une lettre, il était indispensable d'en connaître exactement le point de départ. Indication très importante, puisque nous l'avons dit plus haut, le port se calculait alors d'après le poids et la distance à parcourir depuis l'expéditeur jusqu'au destinataire. Aussi, Louvois, Surintendant Général des Postes, insistait spécialement sur cette formalité, dans une lettre datée du 12 janvier 1687 à Rouillé, Administrateur de la Ferme des Postes : ... "Donnez donc ordre qu'on les marque (les lettres) sur les lieux..."

Conformément à cet ordre, mais avec un notable retard dans l'exécution, le directeur du bureau de La Roche-sur-Yon ou son commis marqua les correspondances à la plume, simple mention indiquant le nom du bureau de départ et le montant du port à payer.

La première marque manuscrite que nous connaissons a été vue sur une lettre datée du 26 juin 1727 dont ci-après la reproduction.

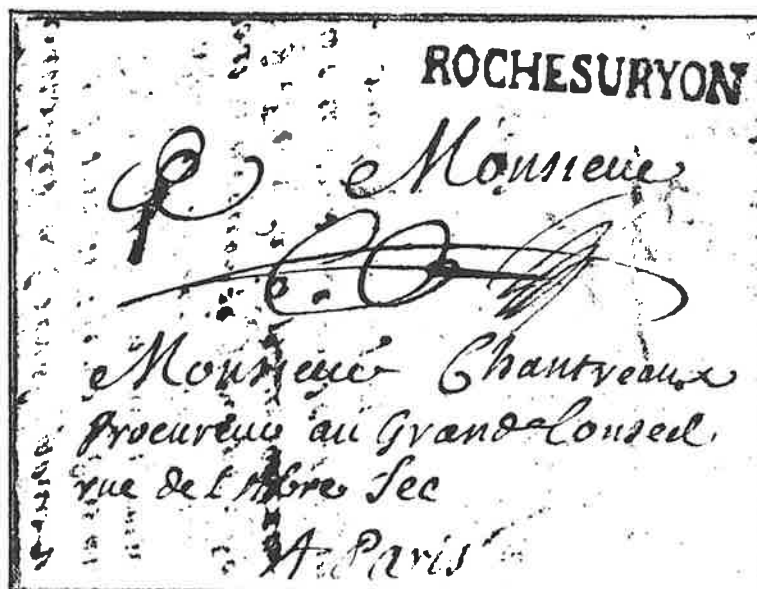


Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un souci de commodité et de rapidité à la fois, une circulaire du 3 mars 1749 de Voyer d'Argenson, Surintendant Général des Postes, enjoignit aux directeurs de remplacer cette inscription par une marque frappée à l'aide d'un tampon établi au nom de leur bureau, mais acquis à leurs propres frais !

Ces tampons de confection locale, étaient réalisés soit en bois, soit en métal.

Nous sommes en 1760 et la première marque postale de La Roche-sur-Yon nous est connue. Elle paraît le plus souvent en noir, mais exceptionnellement en rouge.

Lettre de  
La Roche-sur-Yon



datée du  
29 avril 1760

A la fin de l'Ancien Régime, les lettres furent bien souvent frappées  
"à sec", c'est-à-dire avec le tampon non encre.



Un courrier à cheval au XVIII siècle  
(d'après une gravure de C. PARROCEL)

## LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

Nous voici en 1790, époque de reconstruction administrative de la France. Un décret de l'Assemblée Nationale, daté du 15 janvier, supprima les provinces et divisa la France en 83 départements nommément désignés par un décret du 26 février.

Une loi du 12 septembre 1791 mit un nouveau système en pratique, celui de l'exploitation directe par l'Etat. Mais il fallut attendre le 1er janvier 1792 pour que devienne effective la nouvelle organisation de la poste aux lettres et pour que soient mis en service de nouveaux tampons sur lesquels figurait, en plus du nom de la localité, le numéro affecté à chaque département.

A la Vendée fut attribué le 79 de la nomenclature. Le bureau de La Roche-sur-Yon fut alors muni de deux tampons :

l'un concernant les lettres expédiées en port dû, qui étaient les plus nombreuses, car il était d'usage que le port fut payé par les personnes à qui elles étaient adressées ; l'autre, pour les lettres en port payé, le plus souvent destinées à des administrations, à des hommes de loi, ou à des personnes d'humble condition.

Cette façon de procéder perpétuait la coutume établie sous l'Ancien Régime où l'envoi d'une lettre en port payé à une personne de "qualité" constituait une grave incorrection.

### P.79.P. LA ROCHE S.YON

( marque de port payé vue sur une lettre datée du 8 mars 1792  
Les deux P encadrant le N° du département sont l'abréviation des mots  
port payé )

Le tampon reproduit ci-dessus ne fut utilisé que pendant environ quatorze mois, et, parmi les lettres qui en furent frappées, rares sont celles qui subsistent encore car la Vendée allait bientôt être entraînée dans une guerre civile.

L'insurrection qui commença en mars 1793, allait en effet, pendant plus de trois années, troubler profondément la vie départementale.

Le 14 mars 1793, La Roche-sur-Yon, devenue entre-temps le chef-lieu d'un district de 820 habitants, fut incendiée par la colonne de l'adjudant général Dufour ; le feu consuma plus de la moitié de ses maisons.

Dans ce désarroi général, que devint le bureau de la poste aux lettres ? Le document ci-après va nous l'apprendre.

Le Conseil du District, lors de sa séance du 18 octobre 1793 constate que :

"... depuis les troubles qui affligent le département de la Vendée, le service de la poste aux lettres du bureau de La Roche-sur-Yon est resté dans le plus grand oubli, qu'il existe en cette administration un grand nombre de paquets qui serait urgent d'ouvrir..."

L'Assemblée, considérant que le directeur de la poste aux lettres de La Roche-sur-Yon se trouve absent.

Considérant qu'il est de la plus grande urgence de faire l'ouverture des paquets de la dite poste afin que les différentes lettres qui y sont contenues soient remises aux citoyens à qui elles sont adressées.

Le président syndic entendu :

arreste que, conformément à l'autorisation qui en a été donnée à cette administration par le département de la Vendée, les paquets de la poste aux lettres du bureau de La Roche-sur-Yon seront, provisoirement et jusqu'à l'arrivée du directeur de la poste aux lettres du dit bureau, ouverts par Charles Louis Bacqua, reconnu par son civisme et sa probité, lequel sera chargé de faire la distribution des dites lettres et d'en faire payer le port à ceux à qui elles seront adressées, du montant desquels dits ports de lettres le dit Bacqua sera tenu de rendre compte.

fait en Conseil de District les  
jours et mois et an que dessus.  
signé : Birotheau, Brethonneau"

Entre-temps, La Roche-sur-Yon, reprise par les royalistes puis abandonnée, fut réoccupée en pluviôse de l'an II (février 1794) par les "Bleus".

Le 12 ventôse an II (2 mars 1794), les colonnes de Turreau, général républicain, achevèrent de ruiner cette localité.

Malgré tout, le district de La Roche-sur-Yon fit son possible pour rétablir le service de la poste. Par une lettre en date du 25 prairial de l'an II (13 juin 1794), il fit savoir à la Commission des Postes et Messageries à Paris que :

"... le directeur du bureau de la poste aux lettres fait depuis plus de trois mois le service des volontaires dans l'armée de la division des Sables, et les communications se trouvant pour ainsi dire interceptées et il nous est impossible de le rappeler auprès de nous.....

Les paquets restent au bureau des postes de St Hermand".

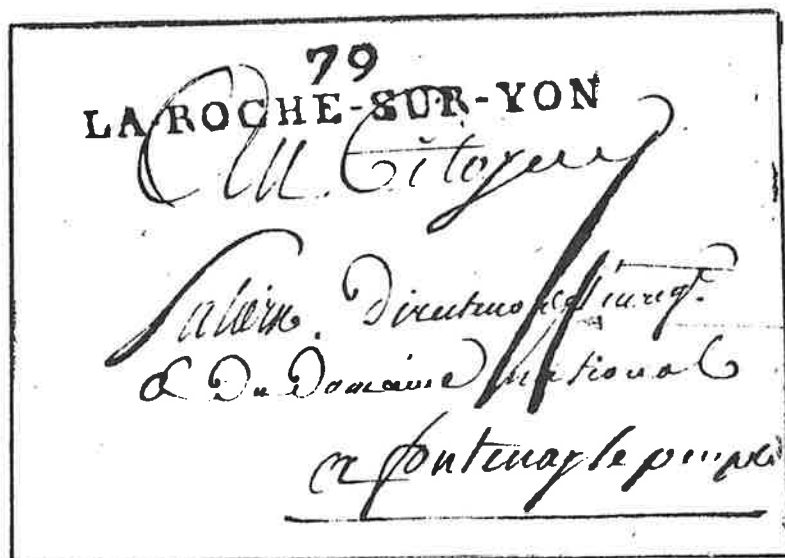
En effet, du fait de l'insurrection qui englobait en partie le Bocage, les Mauges et la Gâtine, le courrier adressé par les différents comités de la Convention Nationale était dirigé sur Niort et Saint-Hermand. Là, en vertu d'une délibération du Conseil et du Directoire du District, le directeur du bureau de la poste aux lettres était autorisé à ouvrir les paquets du bureau de La Roche-sur-Yon et à livrer à l'administration ceux qui s'y trouvaient à son adresse.

Un commissionnaire les acheminait alors avec tous les aléas que cela comportait, car le district siégeait tantôt à Beaulieu-sous-Mareuil, tantôt aux Moutiers-sur-le-Lay, suivant les événements militaires.

Quant aux habitants restant encore à La Roche-sur-Yon, ils ne pouvaient utiliser un service de poste aux lettres désorganisé et pratiquement inexistant, ce qui n'était pas étonnant dans ce bourg aussi ravagé.

Vers la fin du Directoire, quelques maisons seulement avaient été rebâties, sur la centaine existant avant la guerre civile.

Cependant, le calme revenu, le bureau de poste reprit progressivement ses activités, et dès 1797, nous trouvons l'utilisation certaine de deux nouveaux tampons (port dû et port payé).



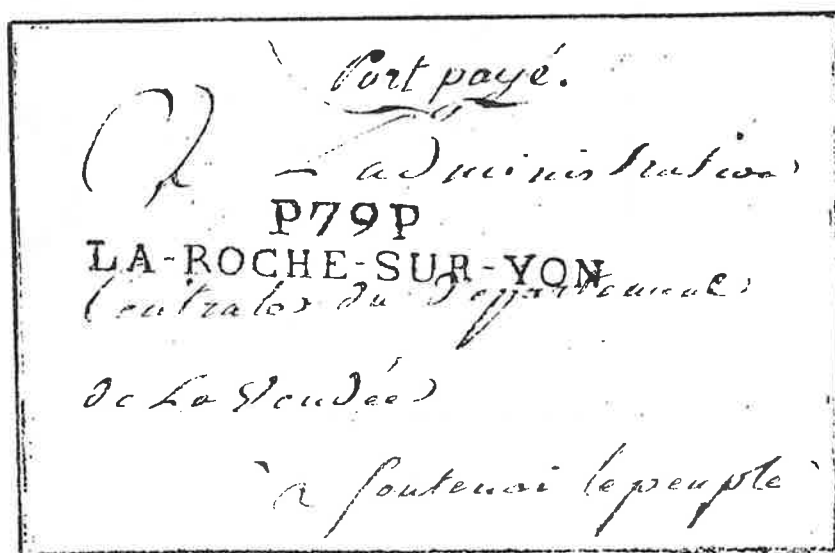
Lettre expédiée en port dû  
datée de La Roche-sur-Yon  
20 frimaire an VI (10 Décembre  
1797)

4 (4 sols) montant de la  
taxe à payer par le desti-  
nataire

Lettre expédiée en port  
payé

datée du 12 germinal an VI  
(1er Avril 1798)

au dos, manuscrit 4S  
(4 sols) montant de la  
taxe payée par l'expé-  
diteur



Quant aux communications, bien précaires à la fin de l'Ancien Régime, elles ne s'étaient certes pas améliorées durant ces années troublées, mais cependant le service de la poste aux lettres y fut assuré et voici dans quelles conditions.

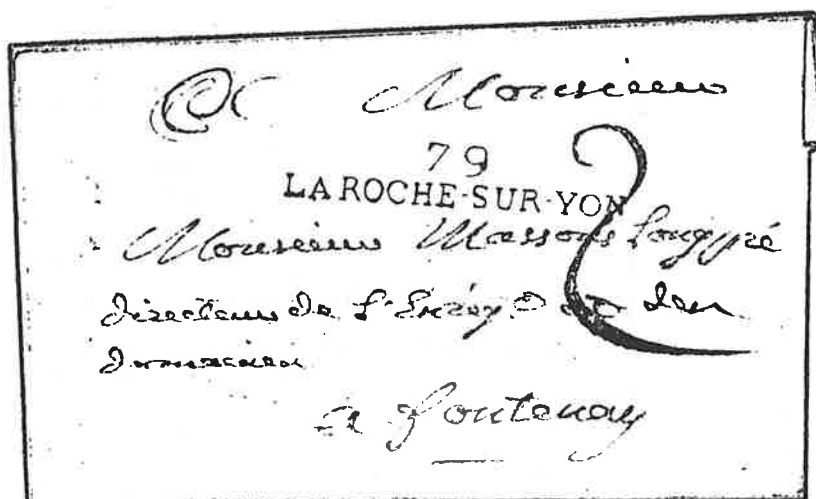
En frimaire de l'an VIII (novembre-décembre 1799) le transport du courrier s'effectuait à pied dans deux directions opposées.

- de La ROCHE-SUR-YON à SAINT-HERMAND (aujourd'hui SAINTE-HERMINE), pour rejoindre la route de NANTES à la ROCHELLE et celle en direction de FONTENAY-LE-PEUPLE,
- de la ROCHE-SUR-YON à PALLUAU, par où passait la route de poste de NANTES aux SABLES-D'OLONNE.

En outre, en l'an XII (1803-1804), le service se compléta par les itinéraires suivants :

- de la ROCHE-SUR-YON à SAINT-FULGENT par LES ESSARTS,
- de la ROCHE-SUR-YON aux SABLES-D'OLONNE par LA MOTHE-ACHARD.

Sous le Consulat et au début de l'Empire un nouveau tampon fut mis en service; si l'orthographe restait la même que celle du précédent, il en différait cependant par ses dimensions plus réduites, ce qui facilitait sa manipulation.



Lettre datée du 4 thermidor an XII  
(28 Juillet 1804)

A cette époque, le sieur Goupilleau dirigeait le bureau de poste, dont le ressort ne cessait de s'accroître ; mais le principal restait à faire pour remettre les choses en état, ce sera l'oeuvre de Napoléon 1er.



## LE PREMIER EMPIRE

Le 28 floréal an XII (18 mai 1804) un sénatus-consulte vint nommer le Premier Consul empereur des Français.

Pour prévenir un réveil possible de la "chouannerie", l'empereur décida de créer au centre du département de la Vendée une ville à la fois administrative et militaire.

Le Bourg de La Roche-Sur-Yon fut désigné comme chef-lieu en remplacement de FONTENAY.

Il fallut alors donner un nom à cette nouvelle ville qui allait se créer. C'est ainsi que le préfet proposa au ministre de l'Intérieur de lui donner le nom de son fondateur.

La confirmation officielle vint sous la forme d'une simple lettre dont on trouvera le texte ci-après :

"Au Palais de Saint-Cloud, le 28 thermidor an XII  
le Ministre de l'Intérieur  
à Monsieur le Préfet de la Vendée

Vous avez demandé, Monsieur, que la nouvelle ville qui va s'élever à La ROCHE-SUR-YON pour être le chef-lieu de votre département portât le nom de l'Empereur.

J'ai mis cette demande sous les yeux de sa Majesté Impériale qui l'a accueillie avec bonté.

Vous pouvez donc, Monsieur, changer le nom de La ROCHE-SUR-YON en celui de NAPOLEON".

Le 10 fructidor (28 Août 1804) un arrêté préfectoral déclarait dans son article premier :

"La nouvelle ville, chef-lieu du département de la Vendée, établie à La ROCHE-SUR-YON, portera désormais le nom de NAPOLEON".

En outre, l'article 2 précisait :

"A compter de ce jour, les actes des autorités constituées et des fonctionnaires publics de ce chef-lieu seront datés de Napoléon et toutes les lettres et paquets qui y seront adressés devront porter la suscription à Napoléon".

De nouvelles marques postales consacrèrent cette institution. Elles ont d'abord été frappées à l'encre noire et ensuite à l'encre rouge.

Ci-dessous, reproduction de deux lettres, dont l'une est adressée en port payé et l'autre en port dû.

Monsieur  
Le Sous-Préfet de  
79  
NAPOLÉON  
Montargis

Lettre datée de La Chaize le 13 Janvier 1806

P. 79. P.  
NAPOLÉON  
Bonaparte  
Le Grand Juge Ministre  
de la Justice  
à Paris.

Lettre datée de Napoléon le 24 Septembre 1807

Il faut signaler qu'un nouveau tampon dit de "déboursé" fit son apparition à cette époque.

Cette opération de déboursé, qui existait d'ailleurs sous les régimes précédents, consistait notamment lorsque des lettres avaient été mal dirigées dans leur acheminement, ou lorsqu'elles étaient adressées à des personnes ayant changé de résidence, à les transmettre au bureau de poste de la nouvelle destination. Il y avait alors un transfert de créance qui constituait l'opération de déboursé.

Avant de faire suivre la lettre, le bureau apposait au verso de celle-ci, une marque soit manuscrite, soit au tampon.

DÉB. 7.9  
NAPOLÉON

A notre connaissance, en ce qui concerne le bureau de Napoléon, aucune marque postale de ce genre n'est connue durant l'époque de l'Ancien Régime ; mais pendant la période révolutionnaire, une mention manuscrite "déb. de La Roche-Sur-Yon" fut apposée sur certaines lettres.

La translation de la préfecture, de Fontenay à Napoléon, prévue par l'arrêté du 5 prairial an XII (25 Mai 1804), va modifier profondément le service de la poste aux lettres.

Désormais, la ville impériale sera mise en communication avec l'intérieur du département et jusqu'à la côte par la construction de nouvelles routes.

En effet, un décret daté du palais de Saint-Cloud le 19 Avril 1806 les fixe de la manière suivante :

"De Laval aux Sables d'Olonne, par Mortagne, Les Herbiers, Napoléon et La Mothe-Achard ;  
De Napoléon à Saint-Hermine ;  
De Napoléon à Montaigu par Belleville ;  
De Napoléon à Nantes par Belleville et Legé ;  
De Napoléon à Bordeaux par Mareuil et Luçon.

Toutes ces routes seront ouvertes dans le courant de 1806 et successivement perfectionnées".

Le 8 Août 1808, l'empereur, de passage à Napoléon, décréta qu'elles devront être terminées avant le 1er Janvier 1815 et qu'une nouvelle route de Napoléon à Beauvoir par Aizenay et Challans sera incessamment ouverte.

En attendant l'achèvement de ces grands axes, qui existaient déjà en partie mais qu'il s'agissait d'améliorer en rectifiant souvent le tracé, le trafic postal était cependant assuré.



Napoléon en 1804

D'après une affiche datée du 1er Décembre 1809, l'ordre des postes du chef-lieu du département de la Vendée s'établissait comme suit à partir du 1er Novembre.

| ROUTES                                       | CORRESPONDANCES                                                                                                              | ARRIVEE                                                                  | DEPART                                                      | OBSERVATIONS                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| St Fulgent<br>par<br>Les Essarts             | Paris<br>Nantes<br>Montaigu<br>St Fulgent                                                                                    | Les dimanche,<br>mardi et<br>vendredi vers<br>huit heures<br>du matin    | les lundi,<br>jeudi et<br>samedi à<br>une heure<br>du soir. | Les chargements<br>et affranchisse-<br>ments doivent être<br>remis avant onze<br>heures du matin.<br><br>La deuxième le-<br>vée de la boîte<br>se fait une heure<br>avant le départ<br>des courriers.           |
|                                              | Les Herbiers<br>Mortagne<br>Chollet                                                                                          |                                                                          |                                                             |                                                                                                                                                                                                                 |
| St-Hermand<br>par La Chaize<br>et Bourneseau | Chantonnay<br>St-Hermand<br>Luçon<br>Marans<br>La Rochelle<br>Fontenay<br>La Châtaigneraye<br>Pouzauges<br>Niort<br>Poitiers | Les mêmes<br>jours que<br>ci-dessus,<br>vers neuf<br>heures du<br>matin. | Comme ci-<br>dessus                                         | Les administra-<br>tions publiques<br>sont servies une<br>demi heure après<br>l'arrivée des<br>dépêches ; et le<br>facteur commence<br>sa distribution<br>une heure après<br>l'arrivée du se-<br>cond courrier. |
| Les Sables                                   | Les Sables<br>St-Gilles-sur-<br>Vie<br>Avrillé<br>La Mothe-Achard                                                            | les lundi,<br>jeudi et<br>samedi, à<br>dix heures<br>du matin            | Les Diman-<br>ches, mardi<br>et vendredi<br>à midi.         | Les dépêches de<br>St Gilles-sur-<br>Vie pour Napoléon<br>sont dirigées le<br>mercredi par<br>les Sables, le<br>lundi et le samedi<br>par Challans.                                                             |
| Challans                                     | Palluau<br>Challans<br>Beauvoir<br>Noirmoutiers                                                                              | les diman-<br>che, mardi<br>et jeudi, à<br>neuf heures<br>du matin.      | Comme ci-<br>dessus                                         |                                                                                                                                                                                                                 |

A Napoléon, le premier Décembre 1809.

Les Directeur et Contrôleur des Postes,

GOUPILLEAU      DAUTRIVE.

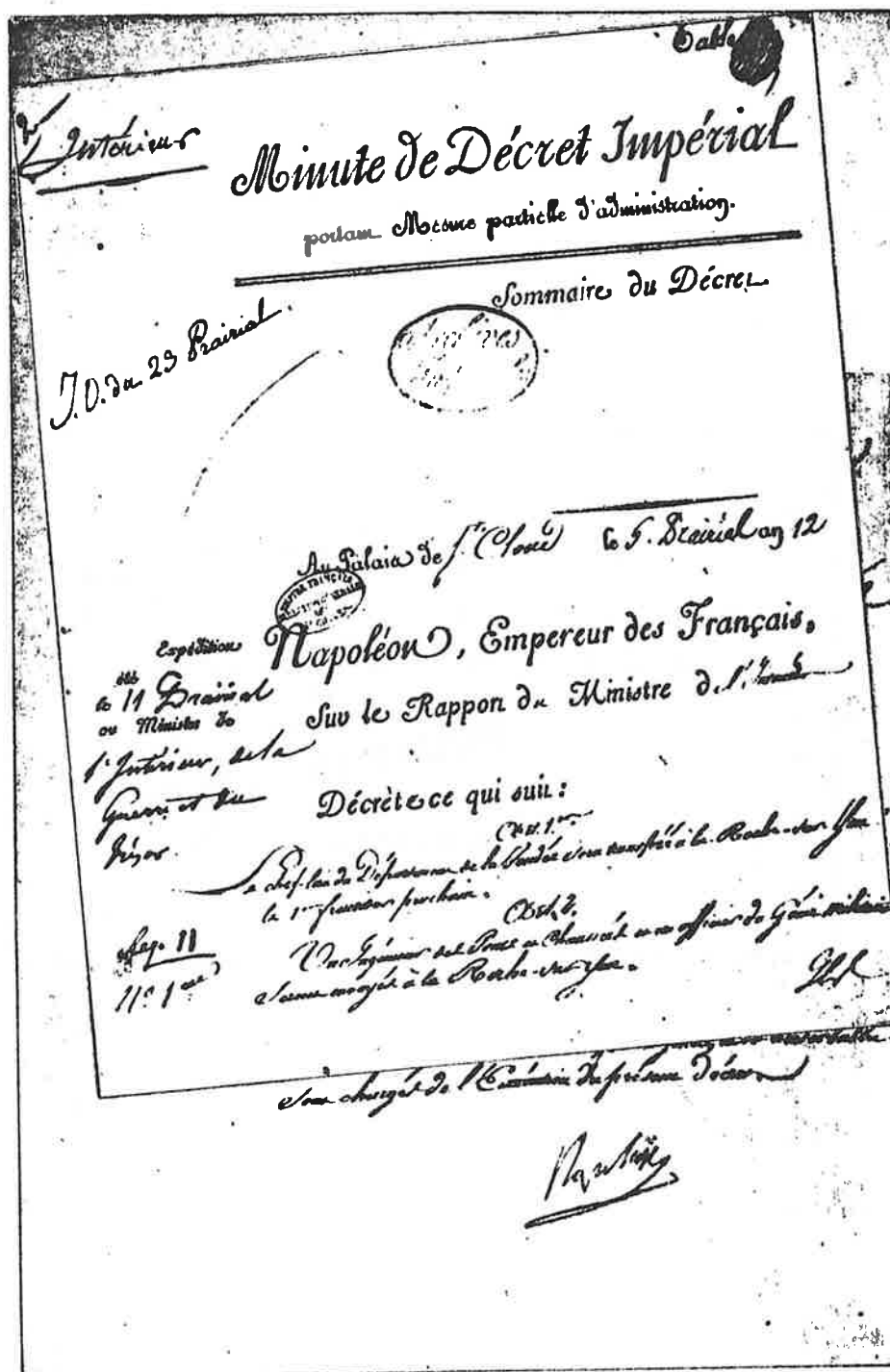
La ville de Napoléon, devenue préfecture depuis 1804, se trouvait en dehors du grand axe central Nantes à Bordeaux qui passait par Les Quatre-Chemins-de-l'Oie, Chantonnay et Sainte-Hermine ; elle y était rattachée par des voies secondaires, ce qui retardait d'autant les communications. Aussi, le préfet prit-il à ce sujet le 25 Décembre 1813, un arrêté concernant le service des postes dans le département à compter du "premier janvier prochain".

Pour Napoléon, nous relevons les précisions suivantes :

"Le courrier en poste de Nantes à Bordeaux, passera par Napoléon et Luçon. Il sera établi un service à cheval, à trois ordinaires par semaine, de Saumur à Napoléon.

Le service de Napoléon à Sainte-Hermine, de Napoléon à Challans, de Saint-Fulgent à Napoléon seront supprimés".

Malheureusement, tandis que le réseau routier se perfectionnait dans le bocage et semblait préparer des lendemains meilleurs, la fortune des armes devenue contraire à Napoléon, l'obligea à abdiquer à Fontainebleau le 6 Avril 1814 et à s'exiler à l'île d'Elbe.



Fac-similé du décret impérial du 5 Prairial, an XII, du transfert du chef-lieu de la Vendée de Fontenay-le-Comte à La Roche-sur-Yon.

## LA PREMIERE RESTAURATION

*Après avoir tant bénéficié de la faveur gouvernementale, qu'allait-il advenir du chef-lieu de la Vendée après le retour des Bourbons ?*

*Dès le 25 Avril 1814, Charles-Philippe de France, Monsieur, frère du roi, lieutenant général du royaume, prit au château des Tuileries le décret suivant :*

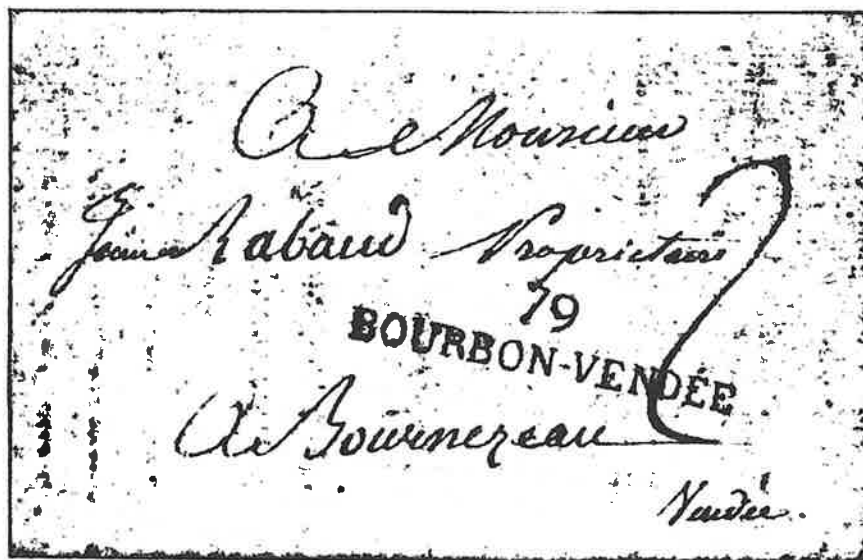
*"Voulant consacrer le souvenir de la courageuse résistance que les habitants de l'ouest ont long-temps opposée au renversement du trône et de l'autel, résistance dont notre coeur a été doublement touché, tant par la fidélité persévérante de ces braves français que par les maux déplorables qu'elle a attirés sur leur province,*

*le Conseil d'Etat provisoire entendu,*

*Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :*

*La Ville ci-devant appelée Napoléon prendra le nom de BOURBON-VENDEE".*

*Une marque postale vint confirmer les dispositions du décret.*



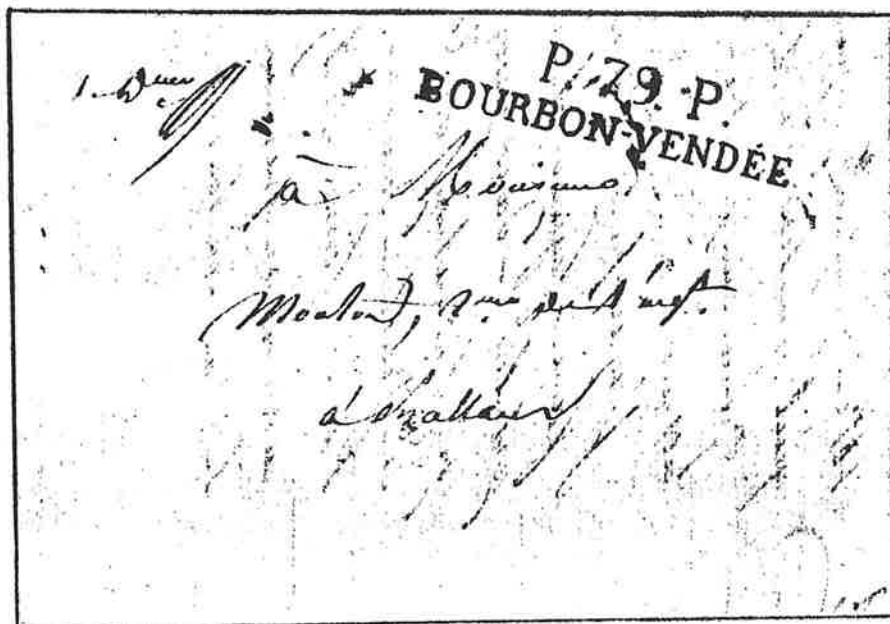
*Lettre datée de Bourbon-Vendée le 12 Mai 1814*

*Une ordonnance du roi datée du château des Tuileries le 8 Juillet 1814, approuva le décret précité.*

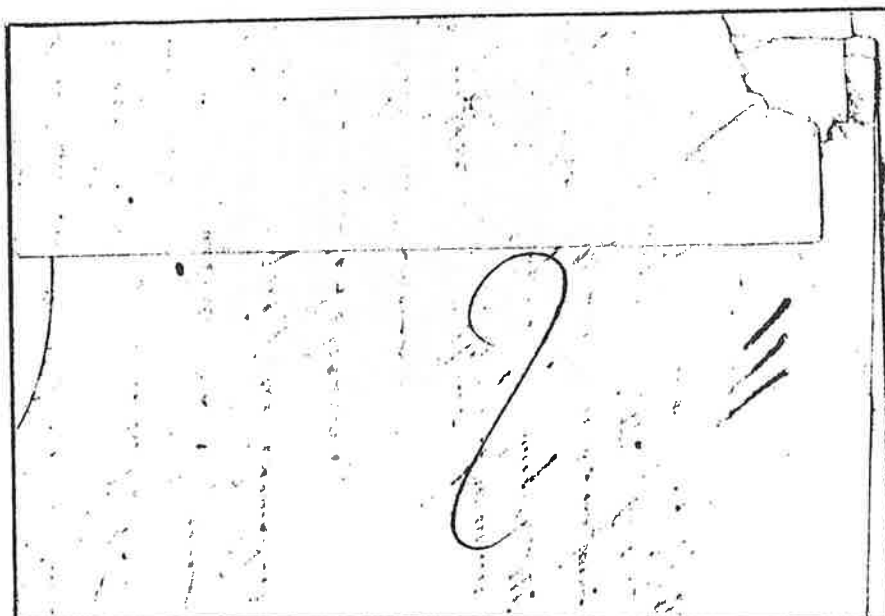
"... Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut...

Plusieurs communes de notre royaume nous ayant fait représenter que leur ancien nom a été changé par des actes des gouvernemens qui se sont succédés en notre absence, et nous ayant fait demander la permission de le reprendre, nous avons reconnu que leur nouvelle dénomination, inconnue même dans les départements dont ces communes font partie, est nuisible aux relations du commerce...

Nous avons ordonné, et, par ces présentes, nous ordonnons que celles des communes de notre Royaume, à l'exception de notre bonne ville de Bourbon-Vendée, qui ont changé l'ancien nom qu'elles avaient antérieurement à 1790 et qui ont conservé une nouvelle dénomination, reprendront cet ancien nom".



Lettre adressée en port payé, datée du 15 Octobre 1814



au dos de la lettre, manuscrit " 2 " ( 2 sols )  
montant de la taxe payée par l'expéditeur

## LES CENT JOURS

Un évènement imprévu vint perturber le cours de la monarchie. En effet, le 26 Février 1815, l'empereur ayant quitté sa retraite débarqua en France.

Dès son arrivée à PARIS il prit de nouvelles dispositions concernant notamment le changement du nom des communes.

Un décret du 14 Avril 1815 annula les dispositions de l'ordonnance de Juillet précédent :

"                      Au Palais des Tuileries  
Napoléon, Empereur des Français

Vu l'ordonnance en date du 8 Juillet 1814, portant que les communes dont les noms ont été changés pendant le cours de la révolution sont tenues de reprendre ceux sous lesquels elles étaient connues avant 1790.;

Considérant que cette mesure n'avait pour but que de faire disparaître des dénominations qui rappelaient des souvenirs glorieux ou des temps et des évènements dont on voulait anéantir la mémoire :

Notre Conseil d'Etat entendu,  
Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

article 1er - l'Ordonnance du 8 Juillet 1814 est annulée.

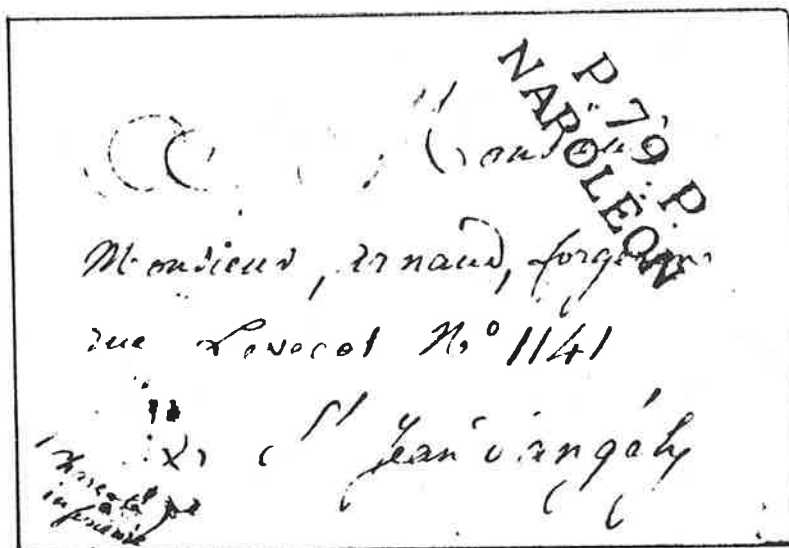
- 2 - Les communes que cette ordonnance concernait conserveront les noms qu'elles avaient au 1er Avril 1814".



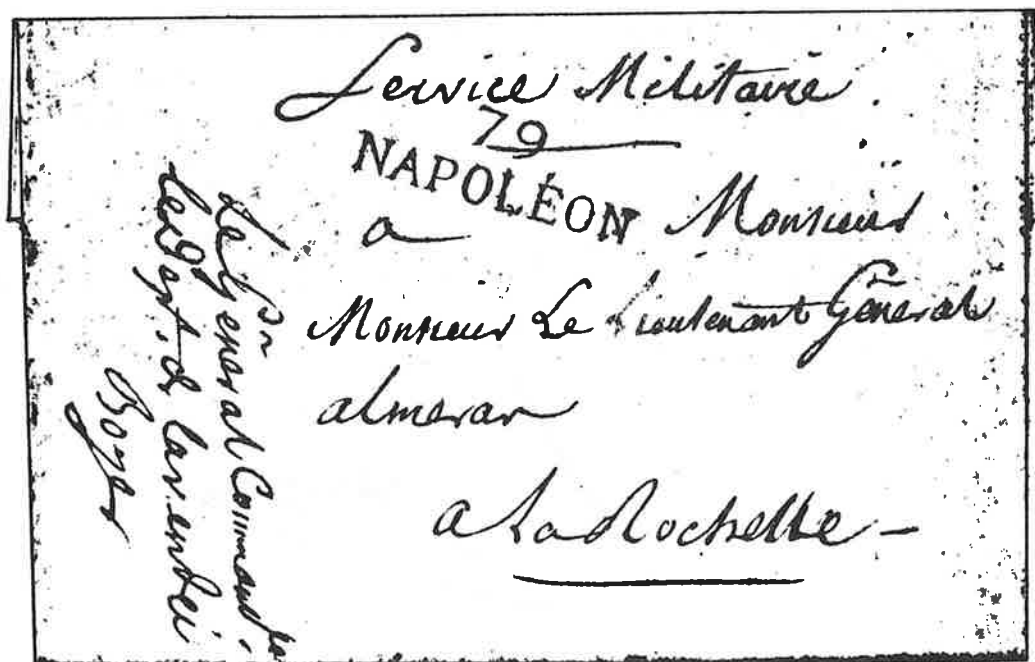
Pendant cette période, les lettres allaient de nouveau être frappées de la marque NAPOLEON.

Des tampons furent alors fabriqués, car ceux qu'on avait employés sous l'Empire avaient peut-être été égarés ou plus vraisemblablement détruits au moment du retour des Bourbons.

Ils se distinguent par leurs caractères plus grands, et, du fait de la brièveté de leur utilisation, très peu de lettres qui en furent frappées nous sont connues.



A Napoléon le 15 Juin 1815



Napoléon le 22 Juillet 1815

Il est évident que le retour de l'empereur marqua également les services de la poste aux chevaux; nous en voulons pour preuve une lettre datée du 27 Avril 1815, signée par Lavallette, alors Conseiller d'Etat, directeur général des Postes, relative à l'installation du nouveau maître de poste pour le relais de Napoléon.

Ci-après, un fac-similé de ce document :

Postes-Relais  
de France.

Paris, le 27 Avril 1815.

Le ~~Ministre~~ <sup>Conseiller</sup> d'Etat Directeur général  
des Postes,

Reçu de S. M.

M. le Maire de la Ville  
de Napoléon.

Je vous prie, Monsieur, en réponse à votre  
lettre du 9. de ce mois, que le Brevet de Maître de  
poste, pour le Relais de votre Commune, a été expédié  
le 15. au S. Dubois.

Je vous remercie, Monsieur, des détails que vous  
avez bien voulu me donner sur l'état et la  
composition actuelle de ce Relais. D'après le témoignage  
que vous rendez des facultés et du zèle de ce nouveau  
Titulaire je ne doute point que le service ne soit assuré  
sous sa gestion.

J'ai l'honneur de vous saluer.  
Lavallette

Pressé par les événements, Lavallette utilisa le papier à lettres de son prédécesseur, le comte Ferrand, mais fit rectifier l'en-tête imprimée "Le Ministre d'Etat Directeur général des Postes", en remplaçant le mot "ministre" par celui de "conseiller", manuscrit.

Compte tenu des événements exceptionnels qui marquèrent le pays pendant les Cent Jours, et notamment le soulèvement de la noblesse vendéenne, le service de la poste fut certes perturbé, parfois même interrompu.

En effet, par une lettre datée de Napoléon le 2 Juillet 1815, le contrôleur des postes avisait le préfet que :

"... Vous me prévenez de la part de Mr le lieutenant général Lamarque que l'Administration, par l'effet de la pacification, peut reprendre son cours habituel et vous m'invitez à rétablir le service de la correspondance.

Dès l'instant de la publication qui a eu lieu le 27 Juin en cette ville, j'ai pris des mesures pour que les services d'embranchement fussent aussitôt repris. Celui de Napoléon à SAUMUR par CHOLLET sera demain en activité ; quant au service de NIORT à NAPOLEON, je le maintiendrais par prudence pour nous assurer les communications jusqu'à PARIS jusqu'à ce que l'Administration Générale ait eu le temps de changer la direction des dépêches.

Paraphe du contrôleur des postes  
certifiant la franchise

mention de franchise postale

Service des postes  
à Monsieur  

---

Monsieur le Comte Ferris prizonier,  
préfet de la Vendée,  
à Napoléon

Lettre de Dautrive, contrôleur des postes de Napoléon,  
dont ci-dessus une partie du texte

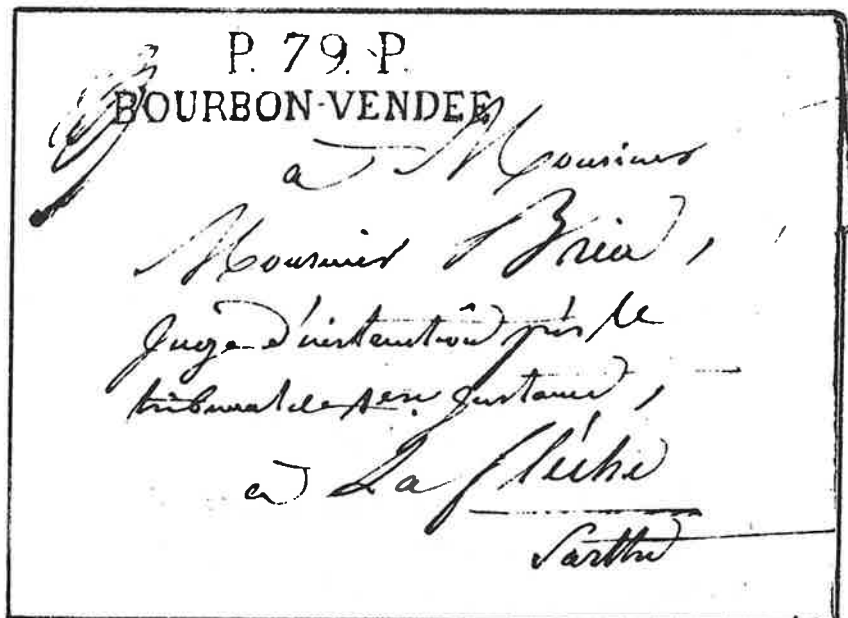
## LA SECONDE RESTAURATION

Après la défaite de Waterloo (18 Juin 1815), la Seconde Restauration fit table rase du décret impérial du 14 Avril 1815.

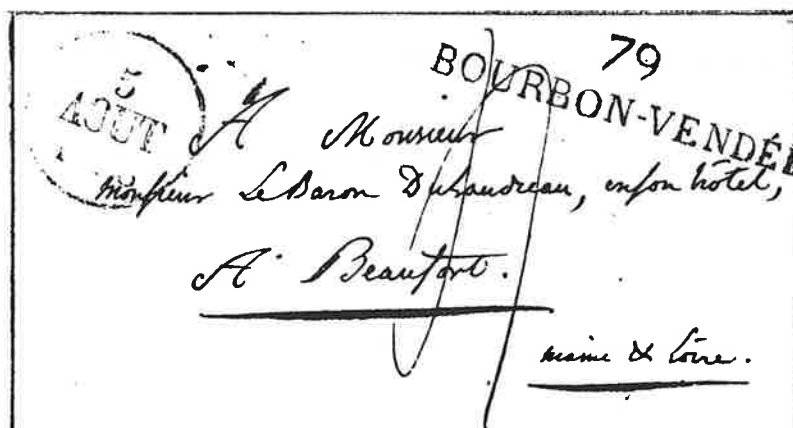
Une décision ministérielle en date du 10 Juillet 1815 fit cesser les appellations "révolutionnaires" et ordonna le retour aux anciens noms.

BOURBON-VENDEE fit alors sa réapparition sur les documents officiels.

Les tampons utilisés sous la Première restauration furent remis en service à la fin du mois de Juillet et nous revoyons les marques postales suivantes :

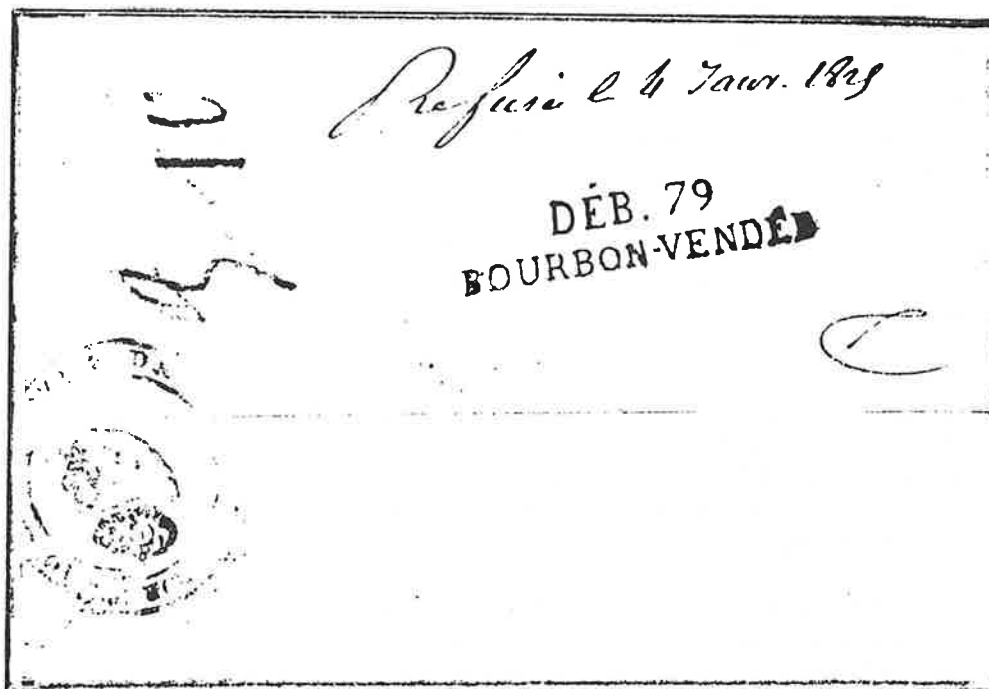


à Bourbon-Vendée le 28 Août 1820



Bourbon-Vendée le 5 Août 1828





marque de déboursé frappée au verso de la lettre

On ne peut pas dire que la ville eut à souffrir du retour des Bourbons qui poursuivirent, au ralenti, les projets de Napoléon 1er.

Cependant, comme il arrive lors de changement de régime, certains fonctionnaires eurent à subir les effets de "l'Épuration Blanche", en particulier dans les postes.

Le 16 Février 1816, le marquis d'Herbouville, directeur général des Postes, avisait le préfet que, par suite de l'épuration qui a eu lieu parmi les employés du département, Mr GUERIN, chevalier de Saint-Louis, ayant servi dans l'armée de Condé, était nommé directeur à Bourbon-Vendée ; le facteur était en outre destitué.

Toutefois, à cette époque, l'édification de la ville napoléonienne était loin d'être achevée et le nouveau directeur éprouva-t-il, dès son arrivée, des difficultés de logement pour ses bureaux.

En effet, qu'en était-il du bureau de poste aux lettres ?

Le plan de la ville dressé par l'ingénieur Cormier le 14 Avril 1806 (modifié le 22 Février 1807), fait apparaître un bâtiment destiné aux postes et messageries à l'emplacement de l'hôtel de ville actuel.

Rien de tout cela n'était définitif car des changements furent apportés à l'ordonnancement primitif et l'hôtel de ville permuta avec la poste.

L'idéal aurait été d'ouvrir ces bureaux à égale distance de l'ancienne et de la nouvelle ville. Mais où trouver un local convenable ?

En Mars 1816, en attendant sa construction, le préfet invita le maire à le fournir soit dans l'hôtel civil et militaire, alors en cours d'édification place Royale (actuellement place Napoléon), soit en cas d'impossibilité, dans l'un des bâtiments qui appartenaient à la ville.

Enfin l'essor était donné, et malgré les difficultés inhérentes à toute entreprise, en 1817 l'ordre des postes aux lettres, d'après un almanach, s'établissait comme suit au bureau de Bourbon-Vendée :

"Les courriers de PARIS, NANTES, MONTAIGU (et pour l'arrivée seulement, St FULGENT, CHANTONNAY et Ste HERMINE), arrivent les mardi, vendredi et dimanche, vers 4 heures du matin, et partent les mêmes jours, vers deux heures du matin.

Ceux de BORDEAUX, LA ROCHELLE, MARANS, LUCON, FONTENAY-LE-COMTE (et pour le départ seulement, NIORT et POITIERS), arrivent et partent comme ci-dessus.

Ceux de PARIS, SAUMUR, DOUE, VIHIERS, CHOLLET, MORTAGNE, LES HERBIERS, POUZAUGES, LA CHATEIGNERAYE, (et pour le départ seulement SAINTE-HERMINE, CHANTONNAY et St FULGENT (et pour l'arrivée seulement NIORT et POITIERS), arrivent les lundi, mercredi et samedi, vers 5 heures du matin, et partent les lundi, jeudi et samedi à 9 heures du matin.

Ceux des SABLES D'OLONNE, AVRILLE, LA MOTHE-ACHARD et St GILLES-SUR-VIE, arrivent les lundi, jeudi et samedi, vers 4 h. du soir, et partent les mardi, vendredi et dimanche, vers 7 h. du matin.

Enfin, ceux de CHALLANS, PALLUAU, BEAUVOIR et NOIRMOUTIERS, arrivent et partent comme les précédents".

Mais comment ces services étaient-ils assurés ? Le directeur nous fait connaître, par un rapport daté de 1822, le mouvement au départ de Bourbon-Vendée :

|                                                           |                      |
|-----------------------------------------------------------|----------------------|
| Route de NANTES, par MONTAIGU                             | : malle-poste        |
| Route de BORDEAUX, par MAREUIL, LUCON, CHAILLE-LES-MARAIS | : malle-poste        |
| Route de SAUMUR, par LES ESSARTS, LES HERBIERS, MORTAGNE  | : voiture à 2 places |
| Route de NIORT, par SAINTE-HERMINE et FONTENAY-LE-COMTE   | : voiture à 8 places |
| Route des SABLES, par LA MOTHE-ACHARD                     | : voiture à 6 places |
| Route de CHALLANS, par LE POIRE et PALLUAU                | : à cheval           |

( à suivre )

*C. Bruneau*



assurances  
la providence

I. A. R. D.  
VIE

# CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES  
ASSURANCES

IARD — VIE

"Le Richelieu"  
Rue Paul-Doumer  
85000 LA ROCHE-SUR-YON

☎ (51) 37.03.79 - 37.22.60

BIÈRES

BOISSONS GAZEUSES

VINS DE TABLE

VINS FINS

de toutes provenances

LIVRAISONS A DOMICILE

E<sup>TS</sup> RIVIÈRE

74, route d'Aizenay  
- LA ROCHE-SUR-YON -

Tél. 37-00-80

PHOTO

CINEMA

300 m<sup>2</sup> d'exposition  
de matériel

tout pour le  
LABORATOIRE  
à des PRIX  
PHOTO-PLAIT

23, rue Clemenceau  
et 12, rue Pasteur  
LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 62.31.06.



# Poiroux Musique

**LE SPECIALISTE VENDEUR  
de l'instrument de musique**

**27r. de Gaulle - tél 37.17.63  
85000 LA ROCHE SUR YON**

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,  
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,  
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,  
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

Chez Madame BUTON  
au POIRÉ-SUR-VIE

## HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 31.81.20

## VAL-DE-VIE

Tél. 31.81.41

*Cuisine soignée*

*Prix modérés*

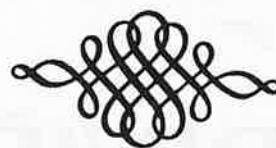
*Bon accueil*

*Bonne table*

Séminaires - Noces - Banquets  
(700 couverts)

# Buropla

10bis, rue Haxo  
85000 La Roche-sur-Yon  
Tél. 37.42.47



arts graphiques  
tirage de plans      fournitures et  
photocopies      matériel pour  
duplication offset      le dessin & le bureau  
dactylographie



# LA POSTE A LA ROCHE-SUR-YON

## APRES 1900

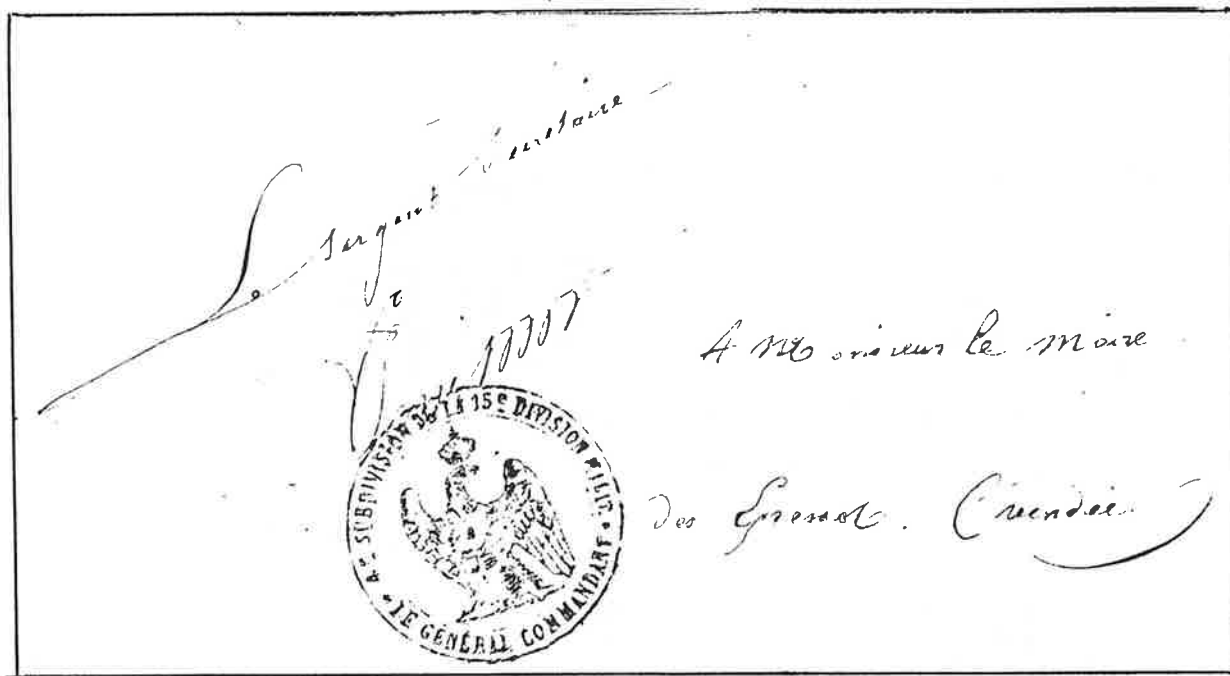
### LES MARQUES DE FRANCHISE MILITAIRE

Il en existe tant entre 1900 et 1947 que je ne sais vraiment pas "par quel bout" vous donner le résultat de mes recherches qui, je le sais, sont très incomplètes. Aussi, je pense adopter le plus simple des plans : l'ordre chronologique au sein de quelques marques sélectionnées parmi tant d'autres connues.

Il semble nécessaire, tout d'abord, de rappeler que LA ROCHE-SUR-YON était une importante ville de garnison depuis 1864 où le 93ème Régiment d'Infanterie prit ses quartiers bien avant la grande guerre à la Caserne Travot. La construction d'une deuxième caserne fut entreprise dès 1915 et devint la Caserne Mirville, boulevard du Nord (actuellement boulevard des Belges) pour y abriter les soldats du 17ème Régiment d'Artillerie Lourde qui campaient auparavant dans des baraquements en bois édifiés sur ce même boulevard. Puis, une unité de Gardes Mobiles occupa cette nouvelle caserne rebaptisée pour la circonstance Caserne Haxo. Elle fut rasée il y a quelques années pour faire place à l'actuelle Gare des Autobus. Ce rappel qui s'adresse aux jeunes ... et aux yonnais récents m'a parut nécessaire.

-O-O-O-O-O-O-O-

Contrairement aux indications du titre, je ne peux résister au plaisir de vous montrer une marque du 20 février 1867 ! Pardonne-moi Maurice..



Il est bon de préciser qu'aussi bien avant qu'après 1900, chaque Compagnie, Brigade, Service d'Intendance, etc... disposait la plupart du temps d'un "cachet" personnel, ce qui m'oblige, devant leur multiplicité, à vous présenter ceux qui me semblent les plus intéressants.

Classo 1903 N° M. 1396 N° C. 825 93<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie à La Roche-s/Yon Corps

AVIS AU SERVICE POSTAL RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

En cas de non-remise au destinataire, renvoyer la présente au commandant du bureau de recrutement d

La ROCHE-s/YON

MODÈLE S de l'Instruction du 10 août 1908 (soutiens de famille). (modifié par l'arrêté du 10 août 1908).

LE HERBIERS 42\* 09-12 VENDEE

M Picot Henri Fern<sup>d</sup> Joseph

réserviste

aux Herbiers

146 (Dép<sup>t</sup> de Vendée.)

Imp. CHARLES-LAVAUZELLE.



C. M.

Envoyé de Ch. Gallier, 93<sup>e</sup> d'Inf<sup>anterie</sup>  
Inf<sup>anterie</sup> - Caserne Travot

GARE DE LA ROCHE-SUR-YON 18-8-1915

Infirmerie du 93<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie - La Roche-sur-Yon - Le Médecin Chef

Cachet de l'

Infirmerie du 93<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie  
Le Médecin Chef

en garnison, en septembre 1915

Sel Madame Charles Beauvoir

Vendu

On trouve aussi les tampons ci-dessous, généralement sur des cartes postales.

Correspondance Militaire

CARTE POSTALE

Correspondance

Adresse

M. L. B. L.

93<sup>E</sup> INFANTERIE  
DEPOT

-du 19 janvier 1915

La Roche le 14/6/15 — \* —  
 CORRESPONDANCE.  
 Mon cher Paul  
 me sera arrivé au début  
 de la semaine.  
 Je ne sais pas si tu es  
 sur l'ancien, mais je  
 suis sûr.  
 L'envoi de la nouvelle  
 que tu m'as promise de m'envoyer.  
 D'ailleurs  
 c'est tout.  
 Je t'embrasse  
 ton père  
 et ta mère  
 et toi aussi.

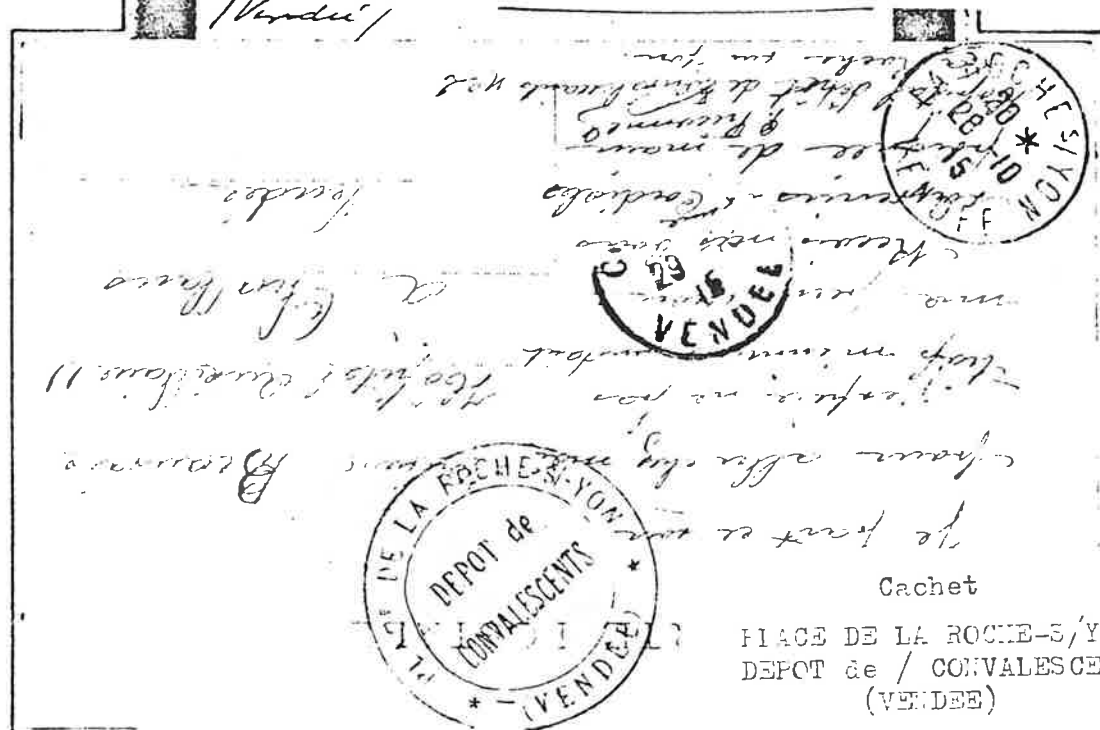
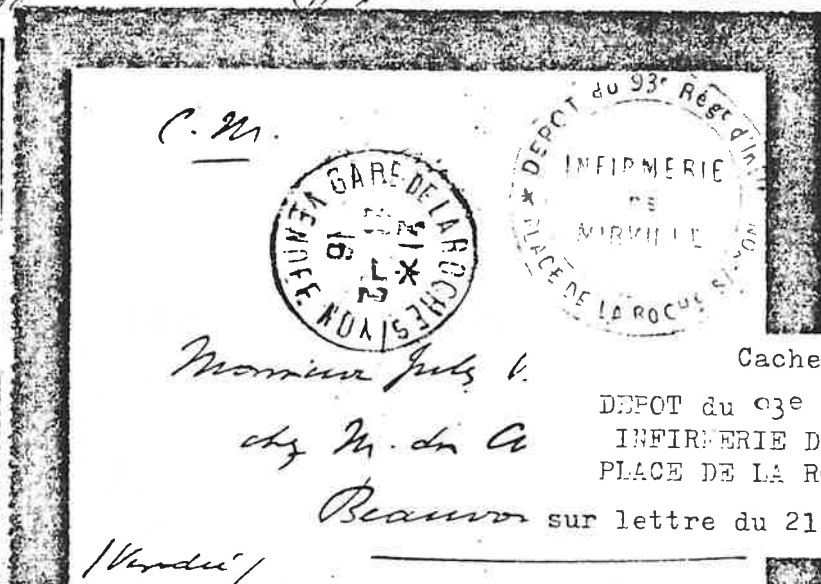
72<sup>e</sup> de ligne  
 93<sup>e</sup> U.S.

Autre cachet  
 93<sup>e</sup> INFANTRIE/dépôt  
 sur carte du 14 juin 1915

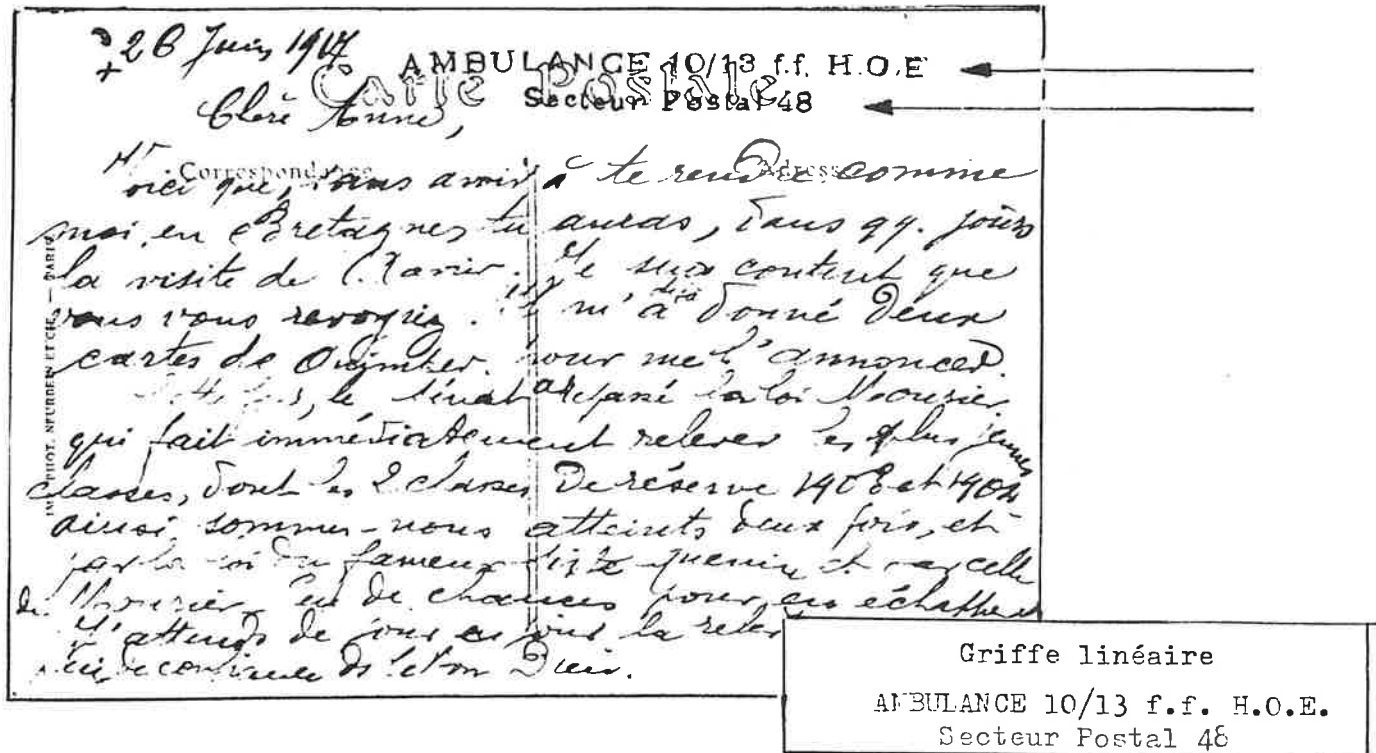
93<sup>e</sup> U.S.



Hélàs, la guerre 1914-1918 fit des blessés par millions. Ils furent répartis sur tout le territoire non envahi et notre ville en accueillit quelques milliers répartis dans une quinzaine de bâtiments (écoles, hopitaux, maisons bourgeoises importantes, etc...). On trouve, parmi bien d'autres, les "marques" aux types ci-après :



Assez fréquemment, la griffe ci-dessous a été utilisée comme marque de franchise postale par une unité d'ambulances militaires stationnée à LA ROCHE-SUR-YON, mais on n'en sait pas grand chose....



Les permissionnaires transitant par la gare des Chemins de fer étaient contrôlés par une Commission militaire qui utilisait l'empreinte ci-dessous :



et les blessés remettaient leur correspondance à l'infirmerie de la gare qui y apposait l'empreinte bien connue ci-après :



On doit signaler aussi que de simples mentions manuscrites

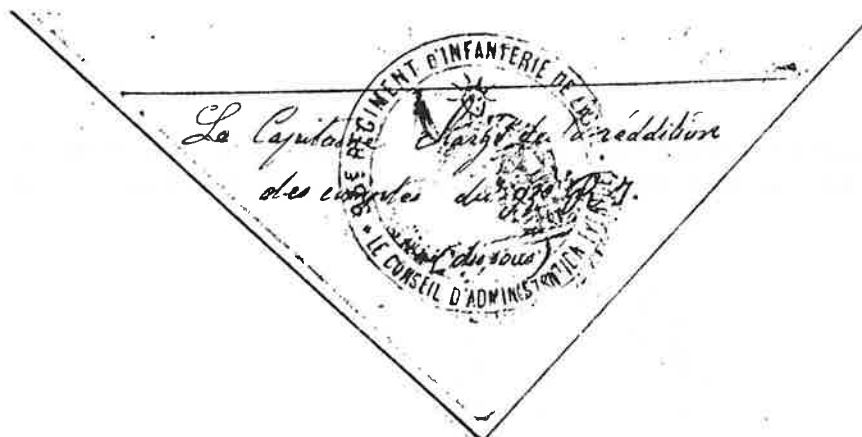
étaient apposées pour obtenir la franchise :



S. M.

Monsieur le Maire  
Le Sous-Intendant Militaire  
De Somborès

Vix

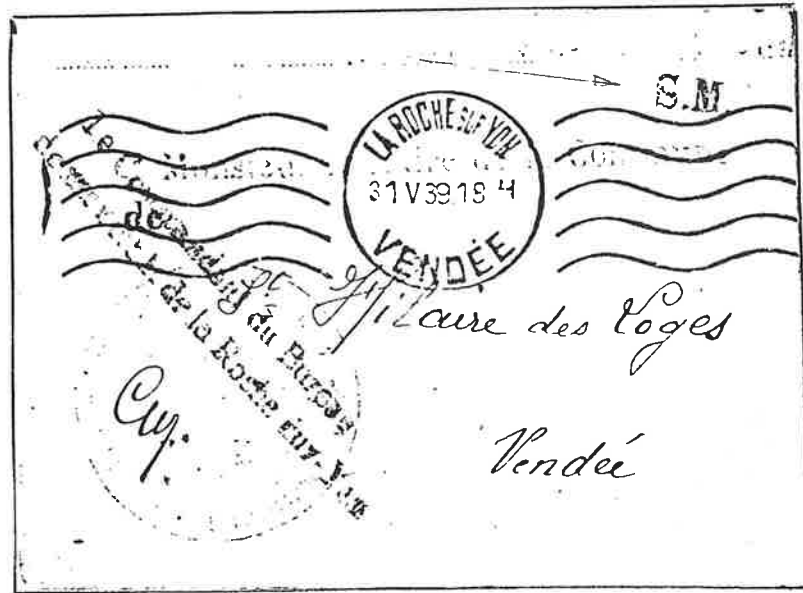


mentions qui accompagnaient ou non le cachet de l'unité.

J'ai retrouvé la marque ci-dessous, apparemment peu courante, sur une carte postale. Il est curieux de constater que le Gouvernement belge en exil avait une "antenne" à LA ROCHE-SUR-YON et, à priori, qu'il ne bénéficiait pas de la franchise postale.



Passons rapidement sur "l'entre-deux-guerres" en signalant les quelques marques ci-dessous :



Le Commandant du C.S.M.A. No 1

Et nous arrivons aux différents cachets et empreintes de la guerre 1939-1945 qui, plus proche de nous, permet de constater que notre ville n'était pas tellement à l'écart des hostilités.

Après la "drôle de guerre" au cours de laquelle les belligérants se bornaient, sur leurs positions respectives, à s'observer militairement, survint brusquement la campagne de France et une défaite écrasante pour notre pays

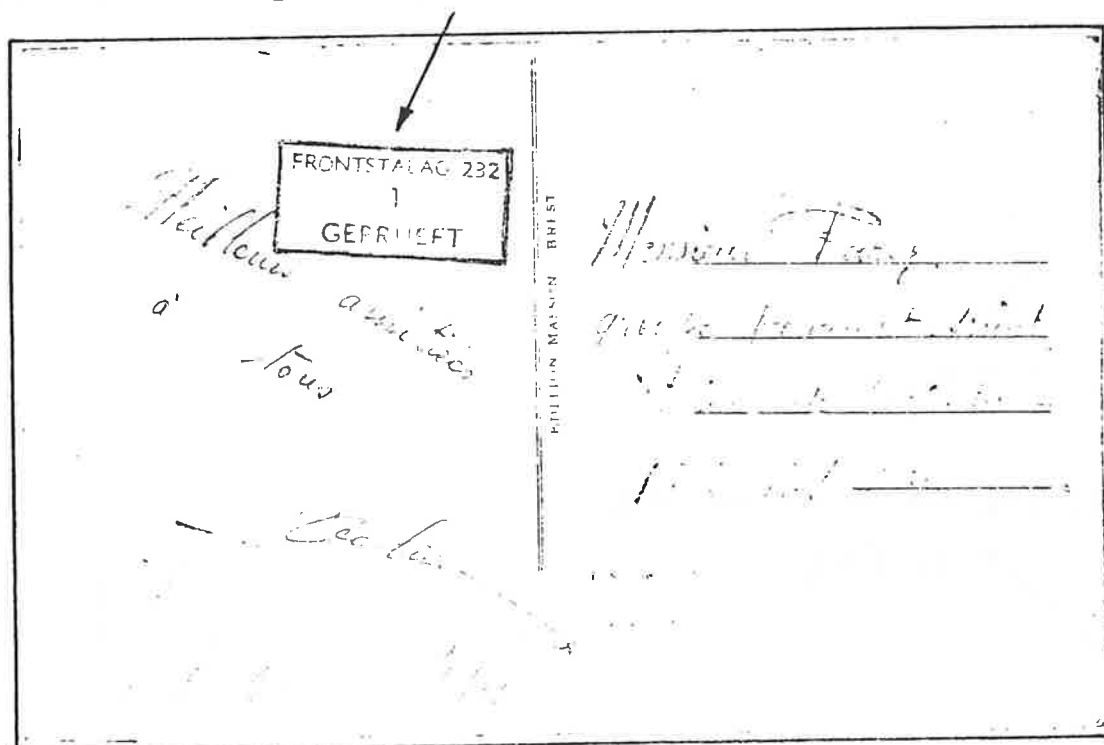
|                                                                                                                        |  |                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------|
| <p>Cachet</p> <p>BUREAU DE RECRUTEMENT DE LA ROCHE-S/-YON</p> <p>LE COMMANDEMENT</p> <p>sur lettre du 1er mai 1940</p> |  | <p>NOM ET SON ADRESSE</p> <p>IRE</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------|



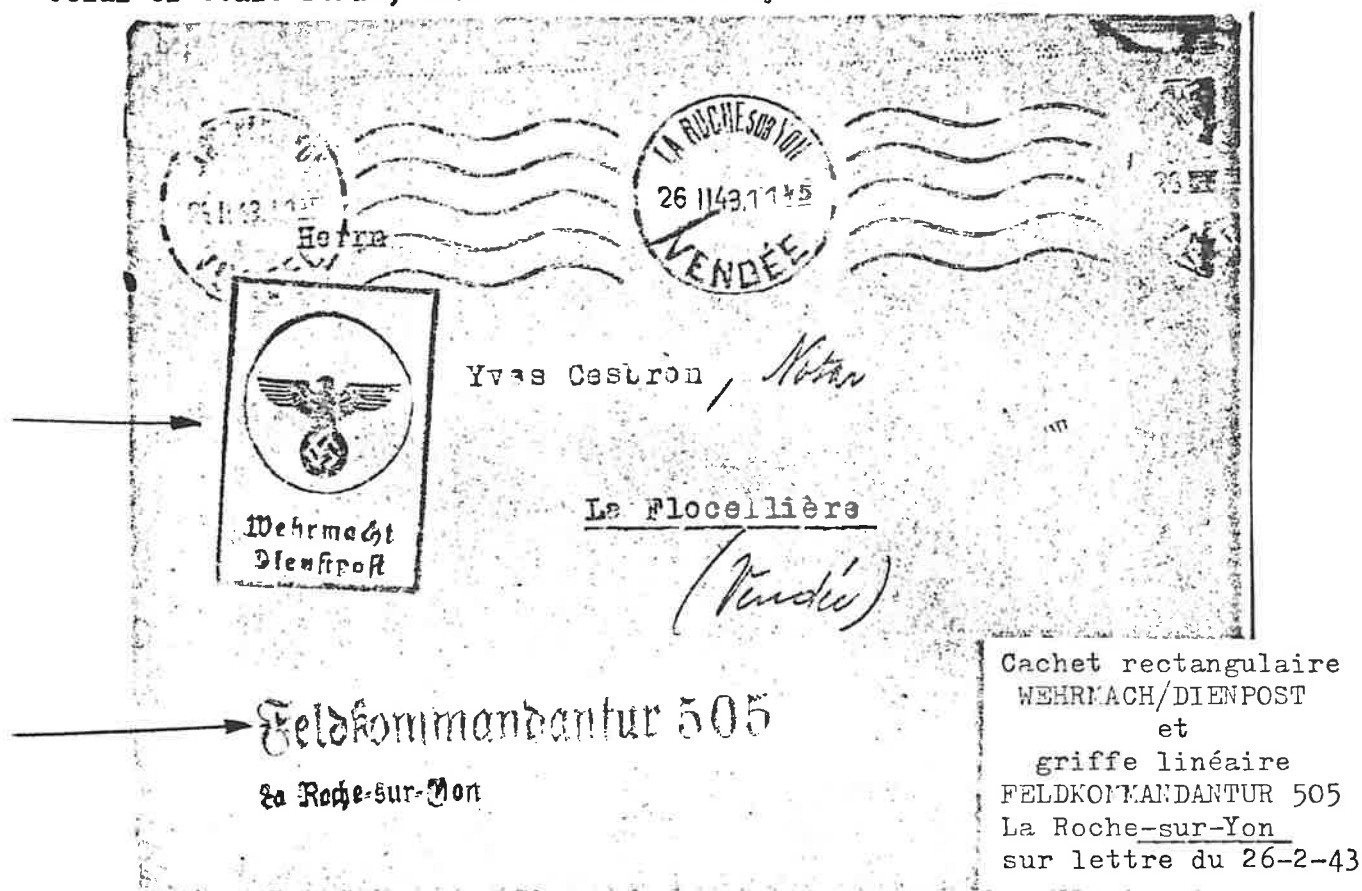
ce qui n'empêchait pas nos braves militaires du Bureau de Censure de LA ROCHE-SUR-YON d'exercer leur "CONTROLE POSTAL" jusqu'au dernier moment,



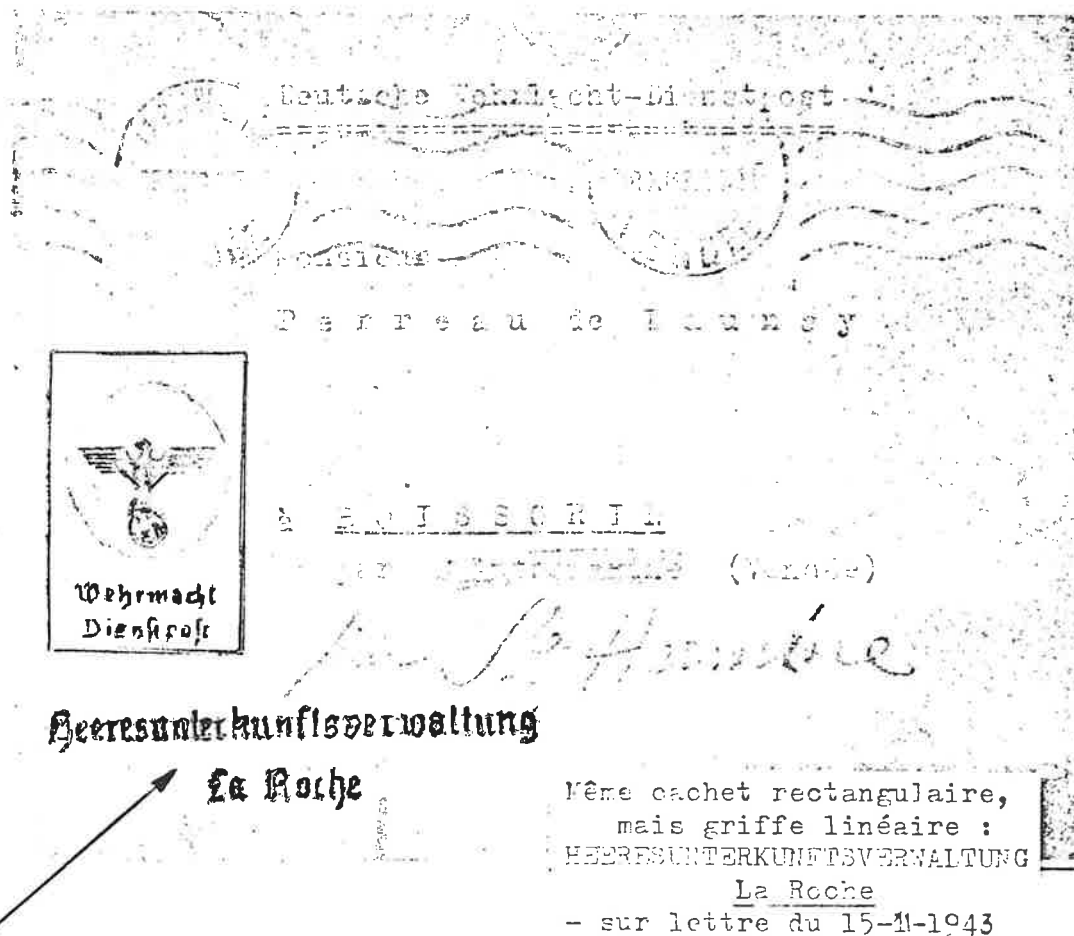
et, pratiquement pour la plupart d'entre-eux, jusqu'à leur capture par l'envahisseur. Un camp de prisonniers français fut ouvert de juin à octobre 1940 dans notre ville. Regroupés caserne Travot, ils formèrent un camp provisoire dont la rarissime marque ci-dessous révèle l'existence :



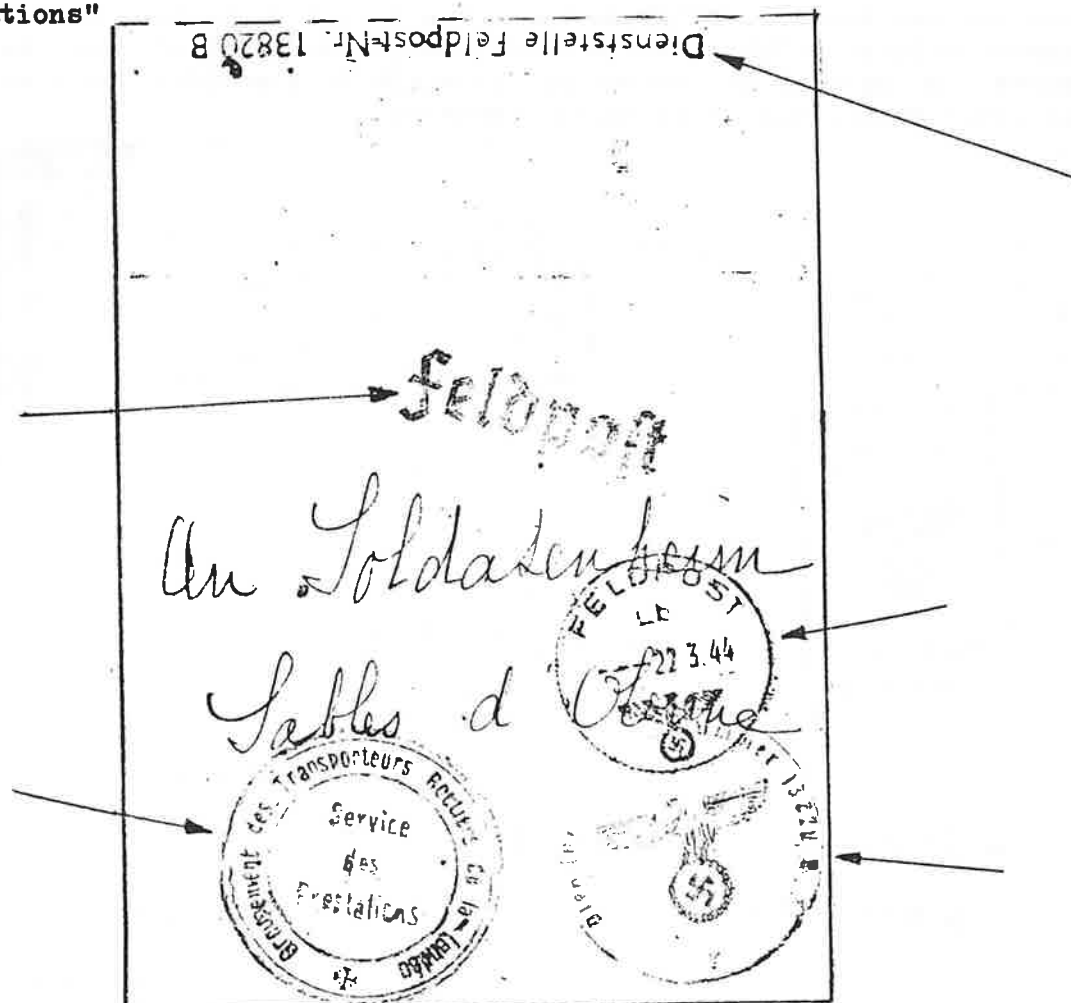
L'armée allemande occupa LA ROCHE-SUR-YON de juin 1940 (j'ai encore la vision de leur entrée par la route de DOMPIERRE et du drapeau blanc hissé sur une des tours de l'église Saint-Louis !) à septembre 1944. Un commandement militaire fut installé dans l'Ecole St-Joseph et, inutile de le préciser, le courrier de l'occupant circulait en franchise postale. Celui-ci était remis, soit à la Poste française



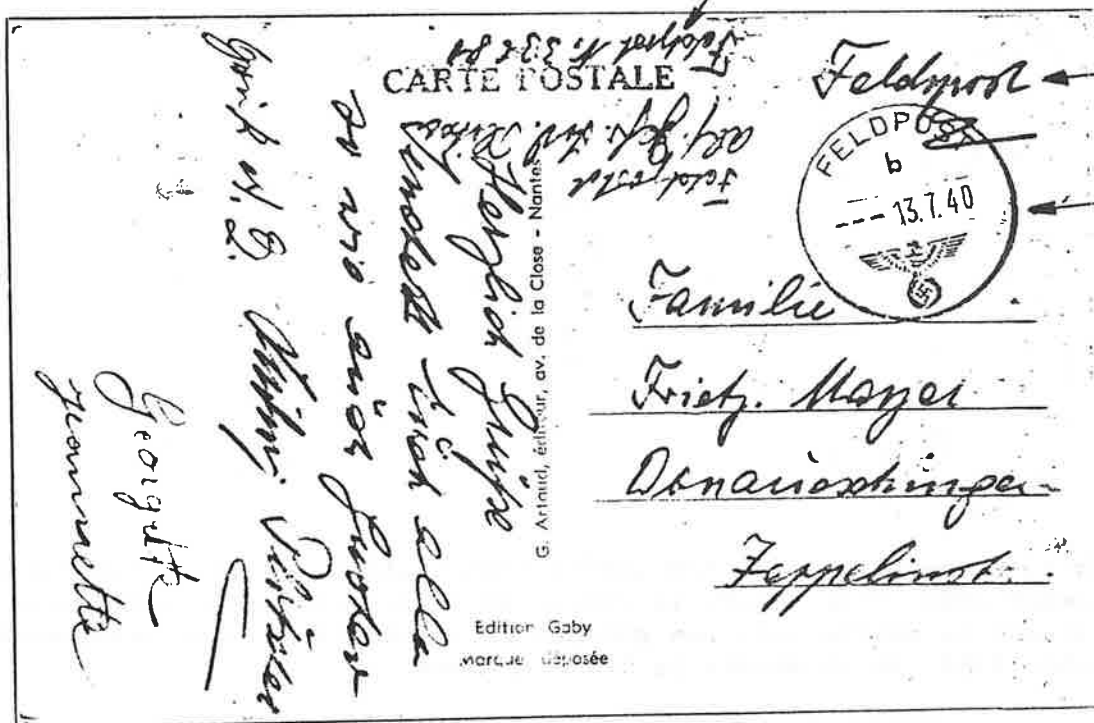
Cachet rectangulaire  
WEHRMACH/DIENPOST  
et  
griffe linéaire  
FELDKOMMANDANTUR 505  
La Roche-sur-Yon  
sur lettre du 26-2-43



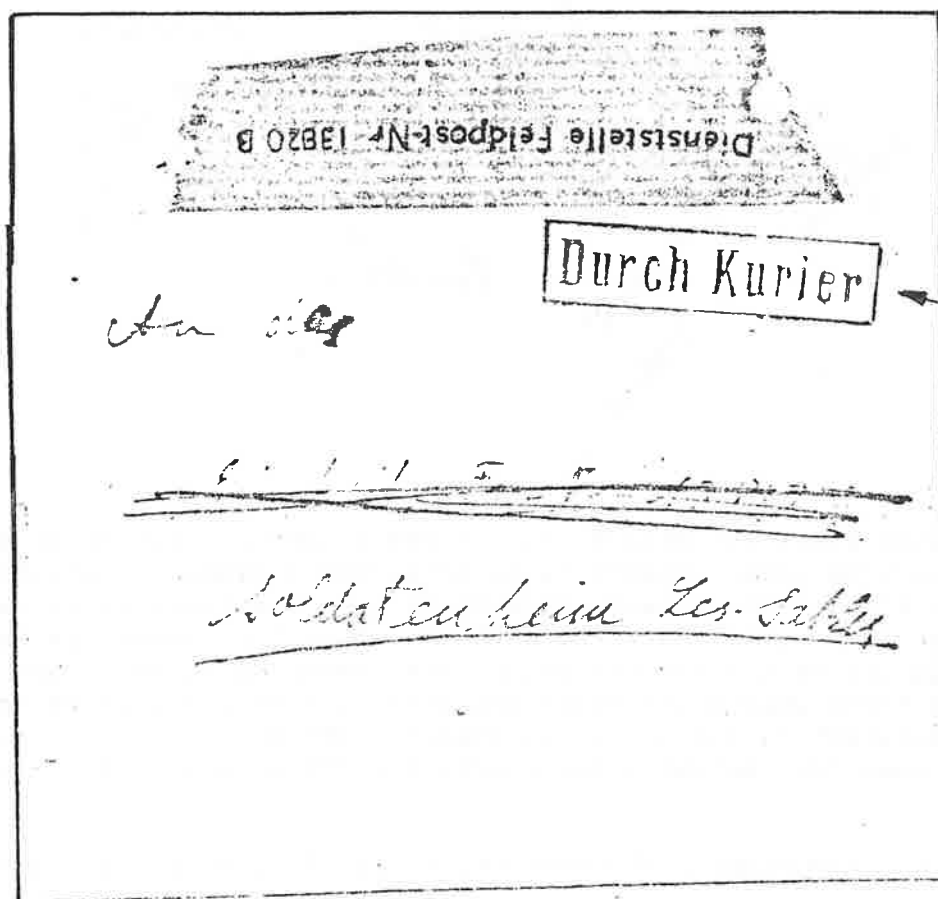
soit à la poste militaire allemande (les marque de la FELDPOST de La Roche-sur-Yon sont rares) qui les faisaient parvenir aux destinataires par le "GROUPEMENT DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE LA VENDEE/Services des Prestations"



ou, par la poste militaire normale lorsque le pli était destiné à l'Allemagne



ou, expédié par "DURCH KURIER" (on peut traduire par "Porteur spécial", c'est -à-dire estafette militaire)



Quelques autres cachets se rencontrent également sur plis :

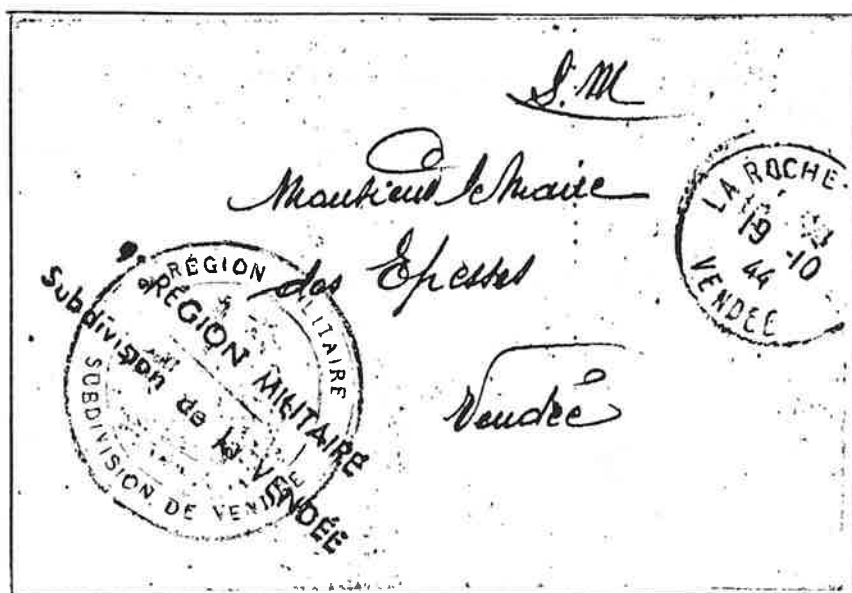
Feldpostnummer stempel  
(Numéro de la poste aux armées)



Feldpostnummer stempel  
(Numéro de la poste aux armées)



Mais, après plus de quatre années d'occupation, la ville fut "libérée" en septembre 1944 (j'ai encore la vision de la première JEEP américaine s'arrêtant devant la Mairie...). Les groupes de résistants furent enrégimentés et, dès octobre 1944, on en trouve la trace ci-dessous :



A leur tour, les soldats de l'armée allemande, isolés ou non, ou très vieux, ou très jeunes furent faits prisonniers (yonnais, souvenez-vous de ces débris d'armée traversant notre ville sur des attelages de chevaux volés dans les fermes, de ces vieux soldats débraillés, sales, exténués, dormant sur la paille des charrettes, de ces jeunes de 14 ou 15 ans, dont les uniformes trop grands les rendaient ridicules et les casques trop profonds leur cachaient la vue...!). Ils furent regroupés soit à la caserne Travot, soit dans les anciens baraquements des réfugiés de 1940, sur le cours Henri IV.

La correspondance, là aussi rarissime, émanant de ce "Dépôt 92 des

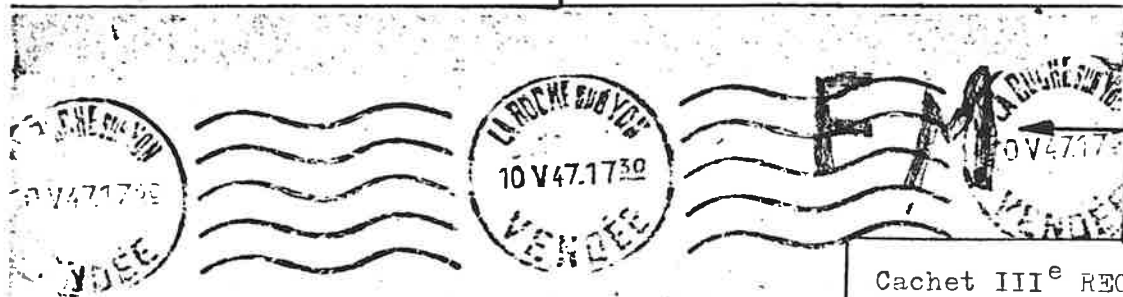
Prisonniers de l'Axe" bénéficiait de la franchise postale. On est maintenant certain que 3 cachets de franchise, au moins, ont été mis en service, sans parler des griffes "F.M." de confection locale (c'est-le moins que l'on puisse dire !)

Cachet Dépôt 92 des P.G. de l'Axe  
Le Vaguemestre

le Commandant du  
Dépôt des P.G. de l'Axe N° 92

La Roche-sur-Yon  
(Vendée)

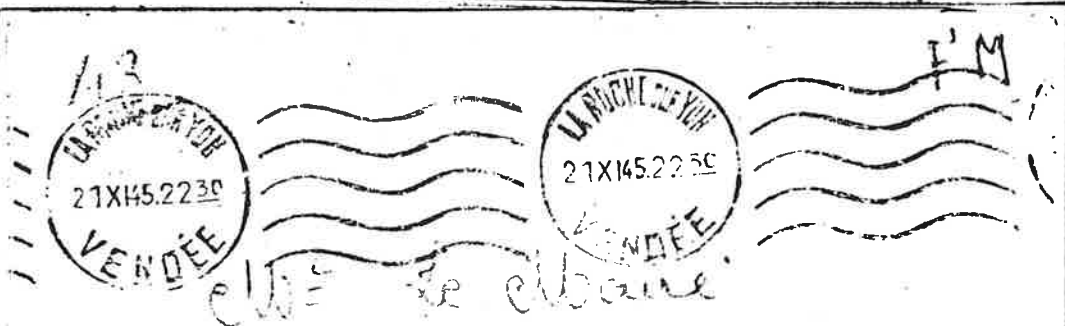
Monsieur le Maire  
de la Commune de



Cachet III<sup>e</sup> REGION MILITAIRE  
DEPOT DES P.G. DE L'AXE  
avec griffe

Le Commandant du /  
Dépôt des P.G. de l'Axe N° 92  
à La Roche-sur-Yon/(Vendée)  
et cachet FI de fabrication  
locale

clb<sup>2</sup> Le maire



clb<sup>2</sup> Le maire

clb<sup>2</sup> Le Commandant des P.G. de l'Axe



Cachet REGION MILITAIRE  
Direction des P.G. de  
l'Axe de la Vendée  
et mention manuscrite F M

Mais qui se souvient de la durée de la captivité des militaires allemands ? Libérés progressivement en 1947 et 1948, ils restèrent prisonniers durant 4 ans et ce ne fut que justice, nos braves "troupiers" de 1940 quant à eux, ne retrouvant leurs familles (pas tous hélas...) qu'en 1945.

Aussi, en guise de conclusion, lisez la note de service ci-après, nous étions à l'aube d'une paix fragile...

3° REGION MILITAIRE

DEPOT DE P.G.A. 92  
LA ROCHE S/ YON

Tél. 602

NOTE DE SERVICE

Le Chef de Bataillon Commandant le Dépôt de P.G.A. N° 92 attire d'une façon tout à fait particulière l'attention de Messieurs les Employeurs, Chefs de commandos et gardiens de P.G.A. sur le Fait suivant :

De renseignements sûrs parvenus à la connaissance du Commandement, il apparaît que les P.G. préparent une évasion massive dans la période du 15 Juin au 15 juillet 1947. Ces dates étant approximatives, il convient dès maintenant de renforcer la surveillance exercée sur les P.G.

Tout tract concernant cette évasion qui pourrait être intercepté ou découvert dans les commandos sera envoyé au Dépôt.

LA ROCHE S/ YON, le 27 Mai 1947

LE CHEF DE BATAILLON DESERT  
Commandant le Dépôt de P.G.A. 92  
P.O. le Lieutenant COLLET,  
Officier-Adjoint



Y. PAUVERT

**Nota :** quelques améliorations de dates ont été portées à notre connaissance à la suite de l'article publié, sous le même titre, dans le Bulletin n° 20. Page 5, au lieu de 1892, lire : 1888 ; au lieu de 1899, lire : 1896 - Page 6, au lieu du 21-1-02, lire : 10-11-01. Merci Maurice BRUNO...

## NE RÊVEZ PAS !

### ACHAT D'ANCIENS TIMBRES-POSTE



**CAMILLE AZÉMA**

31, rue Saint-Louis, 31

**CASTRES (Tarn)**

*M*

J'ai l'avantage de vous soumettre mon nouveau tarif d'achat (1905) pour les timbres Français anciens qu'il vous sera facile de retrouver dans la vieille correspondance depuis 1849 notamment de 1849 à 1854 et en 1870-1871. Ces recherches sont toujours fructueuses et rémunératrices, et vous pourrez m'adresser, quelles qu'en soient la quantité et l'importance, les timbres que vous aurez retrouvés. Malgré la baisse très sensible causée par les quantités considérables exhumées et offertes de toutes parts, mes anciens prix d'achat sont presque tous maintenus, et l'avantage de mes offres joint à la sûreté de mes relations vous engageront bien certainement à me réserver la préférence de vos envois.

Les paiements sont toujours très exactement effectués par retour du courrier en mandats de poste.

Je rappelle qu'à toute demande de renseignements et offres doit être joint un timbre 0 fr. 15 c. pour la réponse.

#### TIMBRES ÉTRANGERS

Je suis acheteur à de très bonnes conditions de timbres étrangers anciens. Je n'ai pas de tarif d'achat pour les timbres étrangers. Vous pourrez me soumettre un spécimen de chacune des variétés que vous aurez, et je vous fixerai sur la valeur de chaque timbre.

#### VIEILLES COLLECTIONS

Je suis toujours acheteur au comptant de vieilles collections et lots de timbres-poste étrangers quelle qu'en soit la valeur. Les collections s'expédient par colis postaux (en valeur déclarée) et l'estimation en est toujours faite en prenant pour base non seulement le prix des catalogues et les cours actuels, mais encore en tenant compte de la rareté des timbres composant la collection et surtout d'après l'état de ces timbres. Je ne puis donc à l'avance et sans voir une collection, fixer un prix d'achat même approximatif. Examinées dès réception, les collections sont immédiatement retournées si le prix offert n'est pas accepté.

#### CONDITIONS D'ENVOIS

Les timbres rares et au-dessus de 0 fr. 50 c. la pièce doivent être adressés de préférence sur leurs lettres ou enveloppes intactes, et telles qu'on les retrouve, sans rien déchirer, biffer ou supprimer ; les timbres au cent ou de petite valeur doivent être découpés de leurs lettres ou enveloppes, en laissant un centimètre de papier autour du timbre. Selon l'importance, les envois peuvent être faits : 1° sous lettres ; 2° comme échantillons par la poste (jusqu'à 350 grammes) ; 3° par colis postaux pour les paquets volumineux et les collections. Les timbres doivent, autant que possible, être classés par variétés (éviter de se servir d'épingles, qui trouent et détériorent les timbres et les lettres). On est prié de bien soigner l'emballage, et de recommander les envois à la poste ou au chemin de fer. Je décline toute responsabilité dans les cas contraires.

#### TIMBRES SANS VALEUR

Je n'achète pas et il est inutile de m'offrir ou de m'envoyer : 1° des timbres Français actuels, et que je n'indique pas à mon tarif d'achat ; 2° des timbres étrangers actuels ou récents ; 3° des marques postales cachets et enveloppes sans timbres-poste ; 4° des timbres fiscaux (d'affiches, copies, effets de commerce, dimension, etc.), et le papier timbré ; 5° des annuels ; 6° des cartes postales, etc.

#### ANTIQUITÉS

Ma clientèle de collectionneurs me permet le placement très facile d'objets anciens de toutes sortes, tels que : manuscrits et autographes d'écrivains célèbres, livres d'heures enluminés, armes anciennes européennes (surtout françaises) du moyen âge au XVII<sup>e</sup> siècle, vieilles monnaies d'or et d'argent seulement, peintures, sculptures, etc. Il faut me donner pour cela : 1° le détail très exact des objets offerts ; 2° le prix auquel on désire les céder.

#### CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Pour répondre au désir si souvent exprimé de ma clientèle, j'offre aux collectionneurs de cartes postales illustrées de splendides vues du Sud-Ouest, ce qu'il y a de mieux comme belles cartes. J'ai composé 3 séries de ces vues formant une belle collection de 300 différentes que je livrerai franco pour 20 francs, ou au détail, en m'indiquant les vues que l'on désire : la douzaine, 1 fr. ; les 50 cartes, 3 fr. 75 ; le 100, 7 fr. La première série comprend : des vues de Castres, le Sidobre et ses rochers, Albi, sites et monuments du Tarn, les Gorges du Tarn, la Montagne-Noire, Bassins de Saint-Ferréol et de Lampy, etc. ; deuxième série : Toulouse et ses monuments, la Haute-Garonne, vues du Lot, de l'Aude, Carcassonne, vallées de Saint-Georges et de Rebenty, etc. ; troisième série : les Pyrénées, Luchon et environs, Cauterets et les Hautes-Pyrénées, l'Ariège et les Pyrénées ariégeoises, Lourdes et Saint-Sauveur, etc. Expéditions par la poste comme échantillons. Port en sus : 5 cent. par douzaine, plus 10 cent. pour recommandation (par paquets de 100 cartes et au-dessus).

... ET CETTE ANNONCE DATE DE 1905 !

Yves PAUVERT

# ENCORE LES ENVELOPPES DES CHEQUES POSTAUX

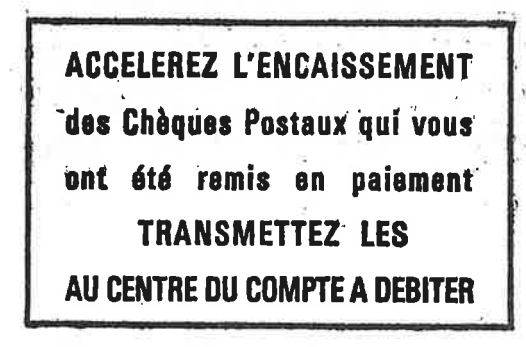
Dans le numéro 19 du bulletin, je vous ai présenté un certain nombre de publicités figurant au verso des enveloppes des chèques postaux, et je me suis amusé autant que vous, sinon davantage.

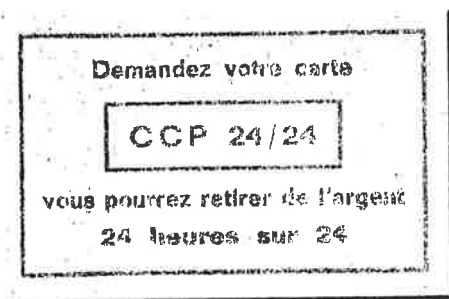
Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que cet article (encore une fois sans aucune prétention) m'a valu quelque courrier, et pour bien faire, il faudrait, à l'aide des connaissances acquises en deux mois, tout recommencer tant le sujet est vaste. Peut-être un jour où nous serons en mal de copie !

À l'aide des enveloppes que j'avais en ma possession, augmentées de celles prêtées par Monsieur MOREAU, et de celles adressées par Monsieur A. DURUPT, d'AUXONNE, je me suis trouvé devant un immense tas, pour ainsi dire une montagne, sans savoir par quel bout m'y prendre.

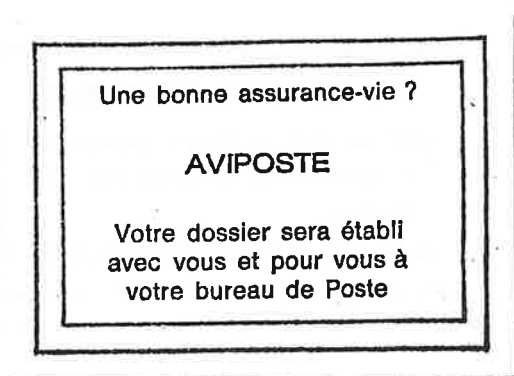
Jusqu'à présent, les publicités commerciales -côté verso- m'avait permis d'éliminer tous les documents vierges, c'est à dire la majorité, mais s'agissant du recto, toutes les enveloppes sont intéressantes au départ. Après un premier essai de classement, j'ai tout démolì sans regret, d'autant plus que Monsieur DURUPT m'intriguait en me parlant de A/2, D/6, F/3 etc... Interrogé, il me répondait le 14 Septembre 1983 :

" Je n'ai rien inventé en classant mes enveloppes, simplement pour y voir plus clair, j'ai pris la première lettre des instructions postales dans l'encadré, exemple: AVIPOSTE, je lui attribue l'appellation A/1, ensuite je trouve ACCELEREZ L'ENCAISSEMENT, je lui attribue l'appellation A/2, et ainsi de suite à chaque fois que la pièce est différente. L'instruction DEMANDEZ VOTRE CARTE sera D/1, DES DIX HUIT ANS, D/2 etc..."





Il m'a semblé qu'un tel classement facile et clair pouvait être attrayant, mais il m'est apparu que si je découvrais avant Monsieur DURUPT "ASSURANCE SUR LA VIE" j'allais l'appeler A/1, une troisième personne découvrant "ALLEZ A LA POSTE" l'aurait aussi appelé A/1, en quelques mois nous aurions construit une nouvelle Tour de Babel, mon A/1 à moi serait le A/4 de Monsieur X et le A/8 de Monsieur Y.... J'ai donc écarté cette solution.



Me voilà donc revenu à la case départ avec tous mes petits tas sur la table et par terre tout autour de moi. Pour m'y retrouver un peu dans mon tri, j'avais disposé mes tas par "genre" exemple: les "chèques de voyage" côtoyaient les "cartes de paiement" et les "prélèvements d'office" par ailleurs, les "SICAV de la Poste" s'étaient rapprochées des "SICAV Monory" et faisaient un clin d'oeil à la "C.N.E. pour vos économies".

J'ai donc tout naturellement été amené à regrouper sous différents chapitres l'ensemble de mes "tas". Ainsi j'avais déterminé les titres suivants que je fais précéder d'une lettre majuscule de l'alphabet me donnant ainsi 26 possibilités (sans compter les "bis", les "ter" et pourquoi pas les "quater", "quinquiès" et autres "sexiiès")

A - les services des P.T.T.

B - la C.N.E.

C - l'Assurance

D - les envois les P.T.T.

E - les placements

Mes chapitres ainsi déterminés, je fais entrer tout ce qui porte le même texte sous le même chiffre : 1, 2, 3, 4 etc..., c'est pourquoi la publicité

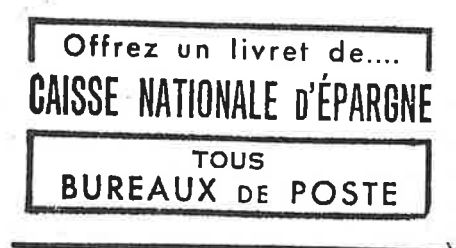
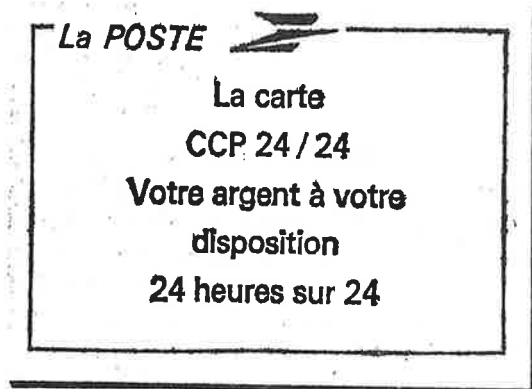
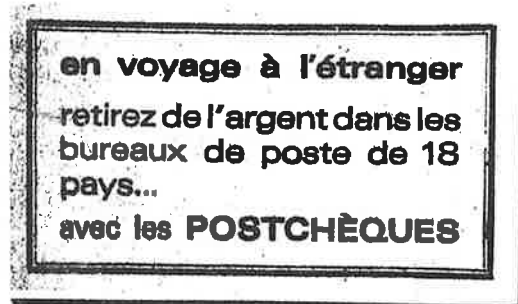
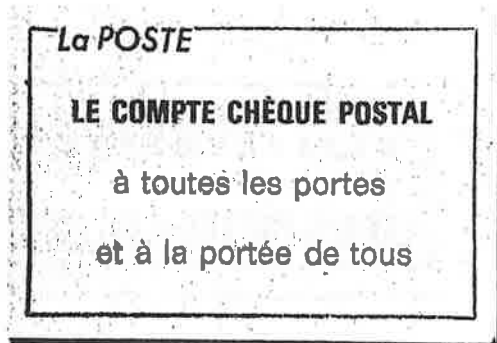
"A TOUTES LES PORTES" portera le numéro.....A/1

"LES POSTCHEQUES" portera le numéro.....A/2

"C.C.P. 24/24" portera le numéro.....A/6

"C.N.E. A OFFRIR" portera le numéro.....B/3

etc.....etc.....

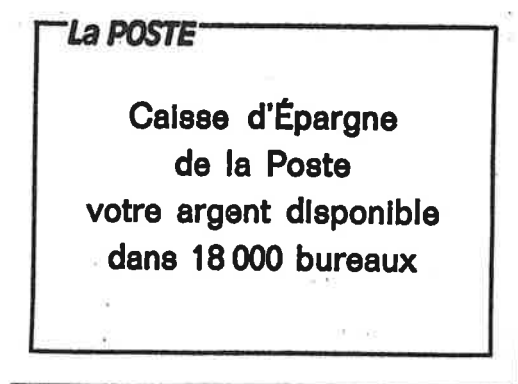


En procédant de cette manière je pourrai allonger mon classement d'une façon quasi infinie, au fur et à mesure de mes découvertes.

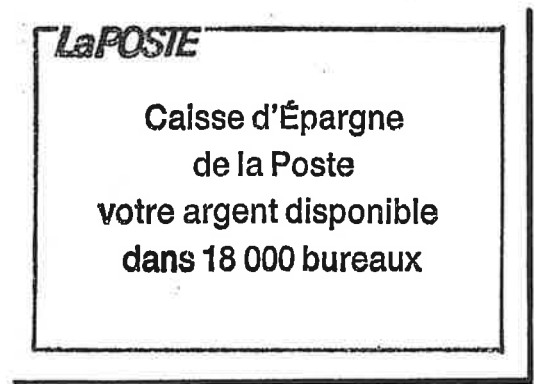
Enfin, le même texte publicitaire peut être écrit ou présenté de plusieurs façons: sans encadrement, avec encadrement simple, avec encadrement double, mes enveloppes porteront ainsi les numéros :

A/1-1 , A/1-2, A/1-3 etc...

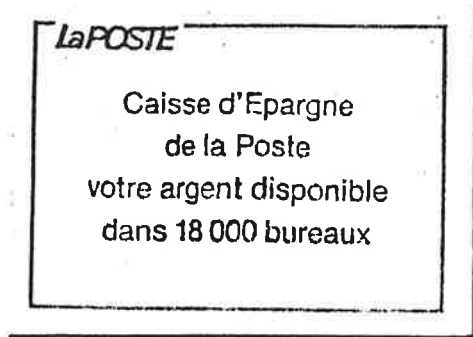
si j'ai 3 enveloppes différentes du même texte, il est alors aussi possible de pouvoir classer par couleur d'encre: bleu, brun, noir, rouge....



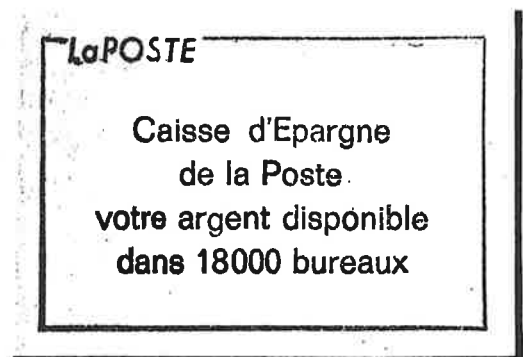
B/h-1



B/h-2



B/h-3



B/h-4

A ce sujet, je ne pense pas nécessaire d'aller trop loin dans le détail, sinon il devient quasiment impossible de s'en sortir. Il est sans doute inutile de rappeler qu'il s'agit d'enveloppes et non de timbres, inutile de vouloir trouver des variétés, le soin apporté à la confection de celles-ci n'est assurément pas le même.

Après cette longue (certainement beaucoup trop longue) introduction, je vais pouvoir classer mes enveloppes de C.C.P. de la façon conventionnelle suivante :

A - LES SERVICES DES P.T.T.

- 1 - à toutes les portes
- 2 - les postchèques
- 3 - les chèques postaux de voyage
- 4 - les retraits à vue
- 5 - les cartes de paiement
- 6 - C.C.P. 24/24
- 7 - les prélèvements d'office
- 8 - C.C.P. 24/24 avec hirondelle

B - LA CAISSE NATIONALE D'EPARGNE

- 1 - les virements C.C.P. à C.N.E.
- 2 - C.N.E. Sureté/Commodité
- 3 - C.N.E. à offrir
- 4 - la C.N.E. dans 18.000 bureaux

C - L'ASSURANCE

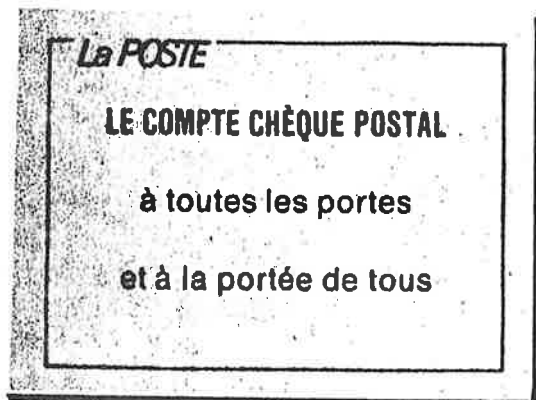
- 1 - Aviposte
- 2 - Aviposte avec hirondelle

D - LES ENVOIS DES P.T.T.

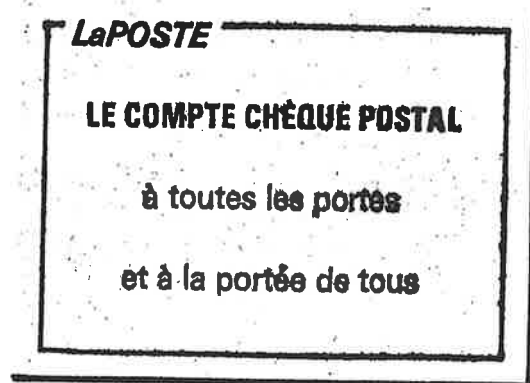
- 1 - les recommandés selon la valeur
- 2 - les recommandés : 4 taux
- 3 - les paquets jusqu'à 5 kg
- 4 - envois de marchandises jusqu'à 5 kg
- 5 - en vacances donnez de vos nouvelles

E - LES PLACEMENTS

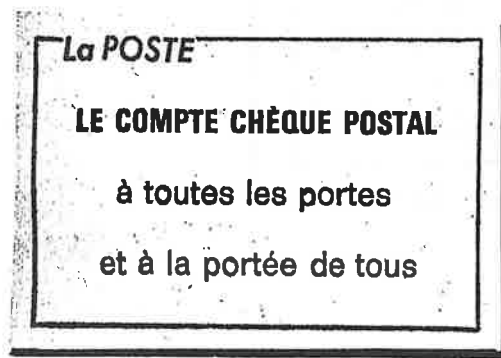
- 1 - C.N.E. pour vos économies
- 2 - Epargne-Logement dans 18.000 bureaux
- 3 - Epargne-Logement et les prêts
- 4 - les SICAV de la poste
- 5 - les SICAV Monory
- 6 - SICAV = impôts légers



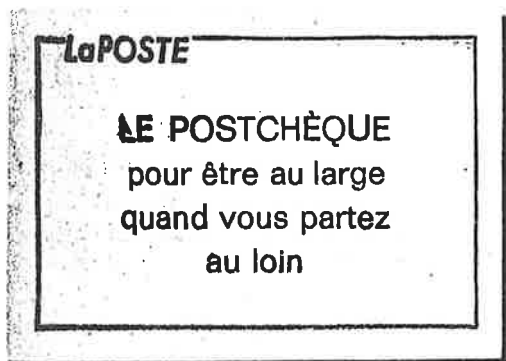
A/1-1



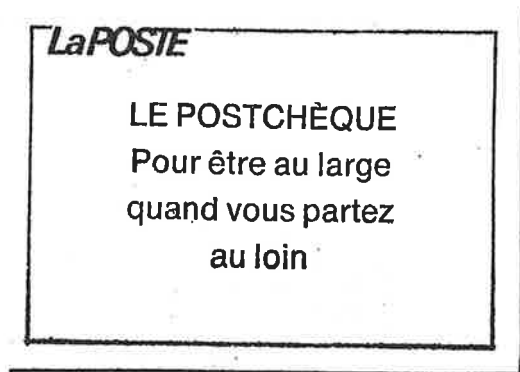
A/1-2



A/1-3



A/2-1



A/2-2

La POSTE

**LE POSTCHÈQUE**  
Pour être au large  
quand vous partez  
au loin

A/2-3

LaPOSTE

**LE POSTCHÈQUE**  
Pour être au large  
quand vous partez  
au loin

A/2-4

Au cours de vos  
**DÉPLACEMENTS**  
utilisez les  
**CHÈQUES POSTAUX DE VOYAGE**

A/3-1

Au cours de vos  
**DÉPLACEMENTS**  
utilisez les  
**CHÈQUES POSTAUX DE VOYAGE**

A/3-2

**CHÈQUES POSTAUX  
RETRAITS A VUE**  
**2.000 F.** à votre  
disposition immédiate  
DANS LE BUREAU DE  
POSTE DE VOTRE CHOIX  
PRÉALABLEMENT DÉSIGNÉ

A/4-1

**CHÈQUES POSTAUX  
RETRAITS A VUE**  
**2.000 F.** à votre  
disposition immédiate  
DANS LE BUREAU DE  
POSTE DE VOTRE CHOIX  
PRÉALABLEMENT DÉSIGNÉ

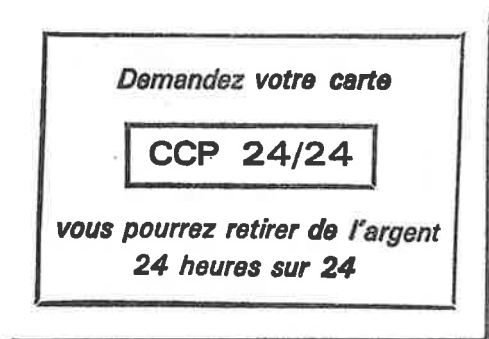
A/4-2

En VACANCES...  
En VOYAGE...  
utilisez  
**la CARTE de PAIEMENT  
des CHÈQUES POSTAUX**  
**2000 F**  
à votre disposition  
dans 18.000 bureaux de poste

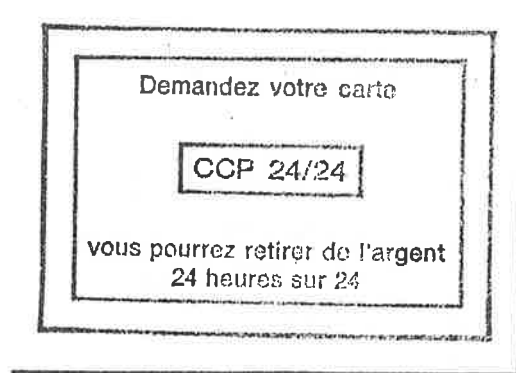
A/5-1

EN VACANCES...  
EN VOYAGE...  
utilisez..  
**LA CARTE DE PAIEMENT  
DES CHÈQUES POSTAUX**  
**2000 F**  
à votre disposition  
dans 18.000 bureaux de poste.

A/5-2



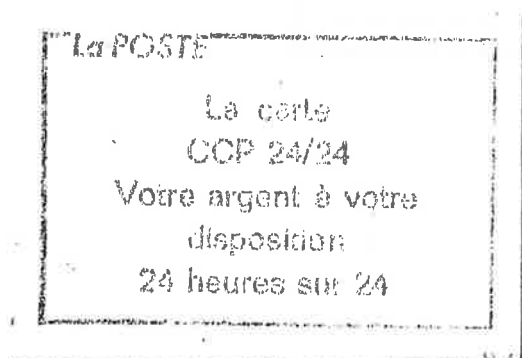
A/6-1



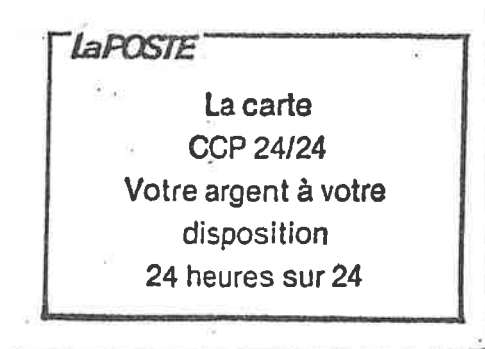
A/6-2



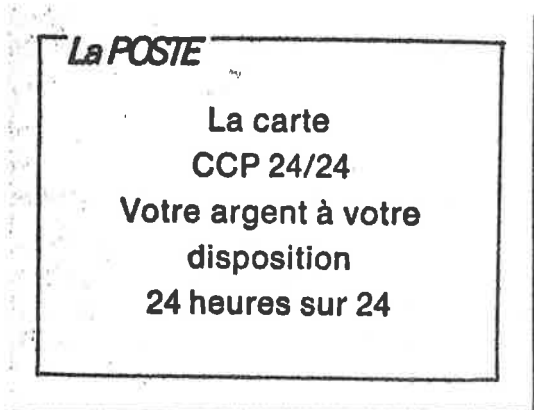
A/7-1



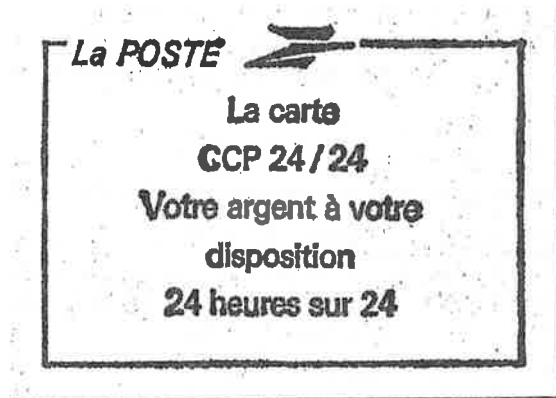
A/6-3



A/6-4



A/6-5



A/8-1



## UN AUTRE ASPECT DE LA COLLECTION DE CARTES POSTALES

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

L'ami Jean-Yves LEBARBIER ayant bien voulu me relayer lors du dernier numéro, je reprends le flambeau tout en espérant que d'autres, maintenant très qualifiés au sein du club, nous feront prochainement profiter de leur expérience, ne serait-ce précisément que pour nous indiquer, à nous, les plus anciens, quels sont les problèmes auxquels ils se heurtent au démarrage d'une collection.

Comme le disait très justement, Jean-Yves LEBARBIER, la dernière fois, il faut adjoindre à la collection de sa ville ou de son village, un ou plusieurs thèmes qui permettront de donner à sa collection une dimension autre, et apporteront à son auteur une autre délectation intellectuelle en l'obligeant à faire des recherches sur un ou plusieurs sujets. La collection prend alors un autre aspect, car en étudiant de très près des clichés, on y découvre des détails, parfois techniques, parfois historiques. Nous sommes alors vraiment "ces curieux" que doivent être les collectionneurs.

Un collectionneur d'outils anciens, par exemple, ne se contente pas d'amasser des rabots, des varlopes etc..., il cherche à savoir pourquoi tel outil avait telle forme, pourquoi il en existait des variantes et comment l'on s'en servait.

De la même façon, le collectionneur de cartes postales cherche à découvrir sur un cliché de battage par exemple, l'évolution des machines au fil des années. Il deviendra peut-être, comme un collectionneur que je connais, un véritable spécialiste en la matière.

Partant ainsi de plusieurs séries célèbres en Vendée, l'on pourrait approfondir les sujets concernés, et une fois devenu un spécialiste, apporter ses connaissances aux autres collectionneurs.

Nos réunions cartophiles, prendraient, elles aussi, à leur tour, une autre dimension et comporteraient deux volets, qui seraient d'une part, l'échange et le plaisir toujours égal de montrer à ses amis ses nouvelles découvertes, mais d'autre part une partie conférence bien documentée sur un sujet dont la carte postale serait alors le support.

Regardez longuement une carte postale ; détaillez-la, posez-vous des questions : pourquoi ceci, pourquoi cela ?

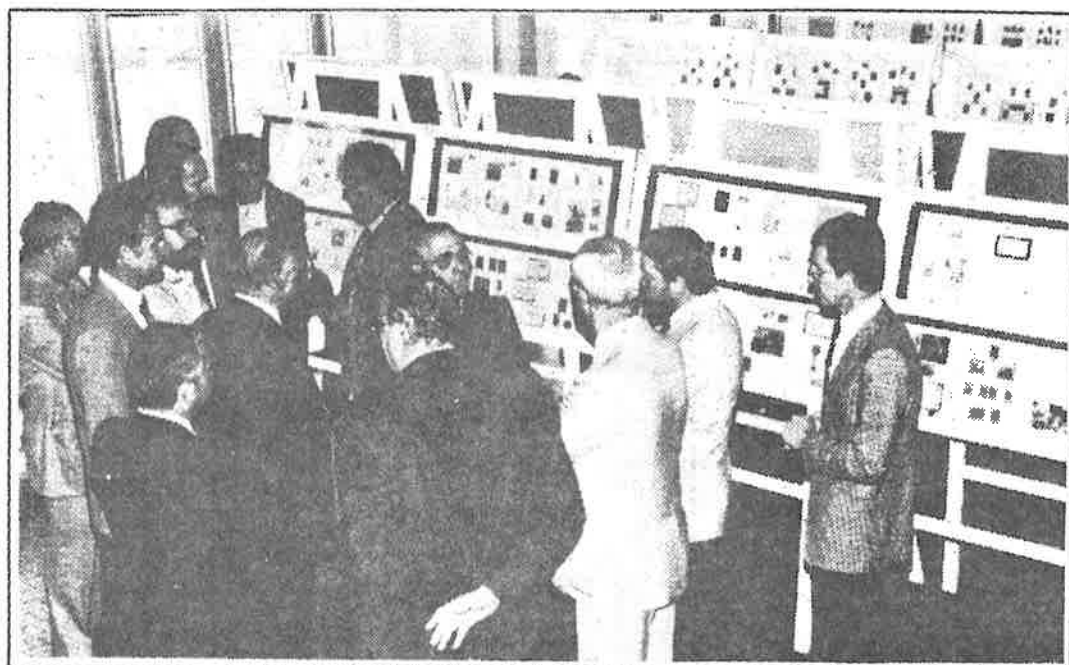
La carte postale vous apportera des réponses sur la façon dont s'habillaient les gens ; sur la façon dont ils exécutaient telle tâche ; sur la manière dont étaient construites les maisons etc...

N'est-ce pas une autre façon de collectionner la carte postale et de valoriser certains clichés dont on découvrira un jour qu'ils ne devraient pas être aussi négligés qu'ils le sont !

Amis cartophiles, bonsoir !

G.POMPIDOU

Ils ont eu les honneurs de la PRESSE, .... les aviez-vous reconnus ?





*Philatélie*

*G. Dupuis*

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATÉLIQUE

Dépositaire des marques

LEUCHTTURM

SAFE

LINDER

YVERT

TEL. (40) 20 45.71

R. C. A 310 695 705

2 RUE DES DEUX PONTS  
44000 NANTES



**TRANSPORTS  
DÉMÉNAGEMENTS**

BIÈRES  
CHARBONS  
FUEL  
BOIS  
VINS

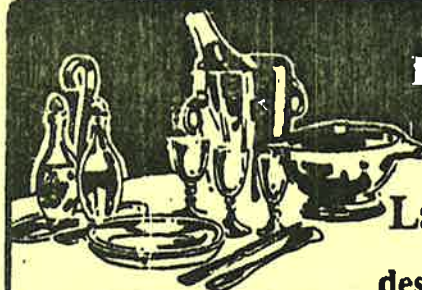
**Ets Marcel BARREAU**

Route de Nantes

**85 - LA ROCHE-SUR-YON**

C. C. P. Nantes 1710-39

Tél. 37.10.15



**LISTE  
DE MARIAGE**

**La Cadothèque  
RÉNOVÉE  
des Ets POMPIDOU**

CADEAU A CHAQUE  
DÉPÔT DE LISTE

6 rue Stéphane-Guillemé.  
LA ROCHE/YON

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

**POMPIDOU**

La Roche-sur-Yon  
Tél. : 37.26.47

**ETS BIRON s. a.**

**ORTHOPÉDISTES**

26 à 30, r. Président de Gaulle

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone : (51) 37.07.72

Fournisseurs agréés des Ministères

Caisses Maladies

et

Centres d'Appareillages

FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur mesures  
Semelles correctrices.

Ceintures et corsets médicaux sur mesures

Chaussures médicales et Thérapeutiques

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blessés et handi-  
capés.

MICHEL

**BLOT**

Chemisier - Habilleur

14, rue du Maréchal Joffre

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 37.03.95

**"Aux Ciseaux d'Argent"**

ORFÈVRE - INOX

ARTICLES DE TABLE - CADEAUX - GADGETS

ATELIER DE RÉPARATION,

D'AIGUISAGE CISEAUX, COUTEAUX

**GRELARD**

5 rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON - T 37.19.87

**SI VOUS AVEZ DES PROBLEMES :**

**étanchéité , isolation  
des façades**

**tél: (51) 37.36.80**



**274. Rte des Sables la Roche s/Yon**

D.M.G. 1011 08.03.80

**BEAUTE**

**COIFFURE**

**MANUCURE**

**SOINS DES**

**CHEVEUX**

**Salons**

**FRANCHETEAU**

**Roger**

**HOMMES - DAMES**

**Tel : 94.02.66**

**7, Place Dugest Matifeux**

**85600 MONTAIGU**

**BEAUVOIS**  
**CONCESSIONNAIRE**



**PEUGEOT**

**TALBOT**

**Route de Nantes  
85600 MONTAIGU**

**(51) 94.04.97**

**"205..."**

**UN SACRE NUMERO**

# OISEAUX DU RIVAGE ATLANTIQUE

En vous promenant sur les rivages de l'Atlantique, vous pourrez facilement observer des oiseaux marins. Plusieurs pays proposent aux philatélistes des timbres représentant ces oiseaux. J'ai dû choisir ceux qui permettaient le mieux de les identifier.

Pour beaucoup de personnes, les oiseaux vus sur les côtes sont des mouettes. Parfois vraie, cette affirmation risque de vexer les goélands qui, bien qu'appartenant à la même famille, tiennent à leur nom.

On voit sur nos côtes trois espèces de goélands. Les trois timbres de l'Ile de Man permettent de faire la différence.



Goéland argenté



Goéland brun



Goéland marin

Si leur poitrine blanche ferait une bonne publicité pour une quelconque marque de lessive, le dos et le dessus des ailes changent suivant l'animal dont on s'occupe.

Le Goéland argenté est gris clair,  
Le Goéland brun est gris foncé, ainsi que  
le Goéland marin.

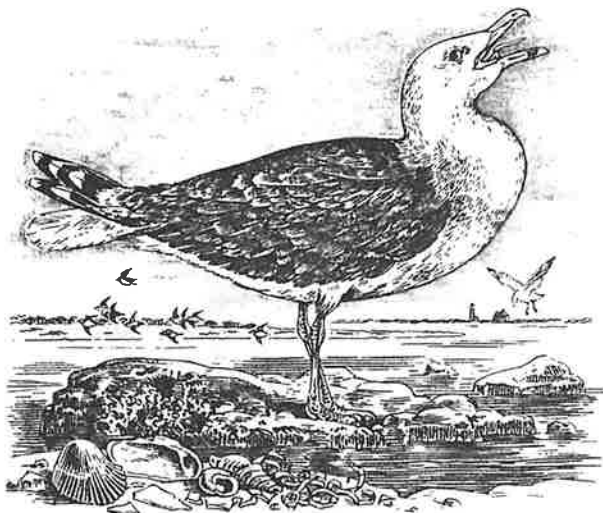


Goéland  
argenté

Goéland  
brun



## WORLD WILDLIFE FUND FIRST DAY COVER



FIRST DAY OF ISSUE  
OFFICIAL COMMEMORATIVE STAMP OF THE SOVIET UNION



Quant aux pattes, roses chez le Goéland argenté et le Goéland marin, elles sont jaunes chez le Goéland brun. (Sur la carte de Russie, les couleurs ne sont pas respectées).

Le Goéland marin dépasse de trente bons centimètres l'envergure des deux autres.

Si vous les dérangez à la saison des nids, attention ! Agressifs, ils vous foncent dessus et vous arrosent de leurs déjections.

Le Goéland argenté s'est tellement bien adapté à notre civilisation de consommation, que vous le trouverez aisément sur les décharges publiques où il se nourrit de nos déchets. Certains pêcheurs le verront plonger, en hiver, dans les filets ou les palangres, où ils risquent de se casser les ailes.

Les mouettes ont une taille inférieure à celle des goélands.



Mouette tridactyle



Mouette rieuse



Mouette pygmée

La Mouette tridactyle tire son nom du fait que le quatrième doigt est très peu développé, comparativement aux autres membres de la famille. (Ce caractère est très peu visible sur le timbre de l'Ile de Man). Elle se tient ordinairement à distance du littoral, sauf en période de nidification. Les pattes sont noires et courtes.

La Mouette rieuse porte sur sa tête sombre un capuchon brun chocolat qui ne descend pas jusqu'au cou (ainsi que le montre le timbre de Grande-Bretagne). La lisière des ailes est blanche. On la trouve facilement à l'intérieur des terres, au bord des fleuves, des lacs, des marais.

La Mouette pygmée, la plus petite des mouettes européennes se rencontre sur les lacs, les fleuves, aussi bien que le long des côtes. Comme la Mouette rieuse, elle a la tête sombre, mais le capuchon noir descend dans le cou et le dessous de l'aile est noir.

Sortons de cette importante famille si bien représentée et observons un hôte à la livrée triste : le Cormoran huppé.

Pas si triste que cela. Son plumage noir prend des reflets verdâtres en période nuptiale et la huppe apparaît, ainsi que le montre bien le timbre de l'Ile de Jersey. Que ne ferait-on pas pour attirer une conjointe ?

Vous le trouverez sur les falaises rocheuses.

Son plumage ne le protège qu'imparfaitement de l'eau et c'est pourquoi vous pouvez le voir, les ailes étendues, se faisant sécher au vent de mer.



Cormoran huppé

Le Grand Cormoran peut s'enfoncer d'avantage à l'intérieur des terres.

Une tache blanche au menton,  
une autre à la cuisse permettent  
de le distinguer du Cormoran huppé.  
N'est-il pas ainsi plus élégant ?  
Regardez bien sur le timbre de  
l'Ile de Man.

Plus grand que le précédent, son plumage n'est pas plus étanche.



Grand Cormoran



Grand Cormoran



Fou de Bassan



Pétrel tempête

Le Fou de Bassan appartient au même ordre. C'est un magnifique plongeur qui n'hésite pas à partir d'une hauteur de 20 à 30 mètres. Peu avant l'impact, il replie ses ailes vers l'arrière et s'enfoncé. Il réapparaîtra, ayant déjà avalé le poisson, à moins qu'il ne l'ait raté, mais on ne le saura pas.

Le plus étonnant est que, comme tous les oiseaux plongeurs, il arrive à corriger l'erreur de vision due à la diffraction de l'eau.

Il peut nager sous l'eau, hiverne sur l'océan et choisit des falaises escarpées pour nicher. De grande taille (1,70 m d'envergure), il a l'extrémité des ailes noire et les pattes noires. Le timbre de l'Ile de Man permet difficilement l'identification.

N'ayez pas peur, éloignez-vous du rivage. Pas vers l'intérieur, de l'autre côté. Et oui, il vous faudra embarquer; et alors ?

En allant plus loin en mer, loin des côtes, vous pourrez observer le géant des oiseaux de mer : l'Albatros hurleur, de trois mètres d'envergure.

Il ne vient à terre que pour se reproduire.

Le timbre de Mongolie le montre dans l'Antarctique, mais vous n'êtes pas obligés d'aller si loin.

S'il vole de façon impressionnante, il marche de façon pénible et maladroite car au lieu d'utiliser les métatarses comme la plupart des oiseaux, il marche sur les tarses. D'après le poète "ses ailes de géant l'empêchent de marcher".

À l'opposé, le Pétrel tempête a une envergure de 35 cm, c'est à peu près la taille d'une hirondelle. Il volète à la surface de l'eau en battant des ailes comme une chauve-souris.



Albatros hurleur

## Pétrel tempête

Regagnons la terre pour rencontrer la famille des Pingouins. Vous ne la trouverez à terre que pendant la période de nidification. Le reste du temps, les membres de la famille sont en mer.

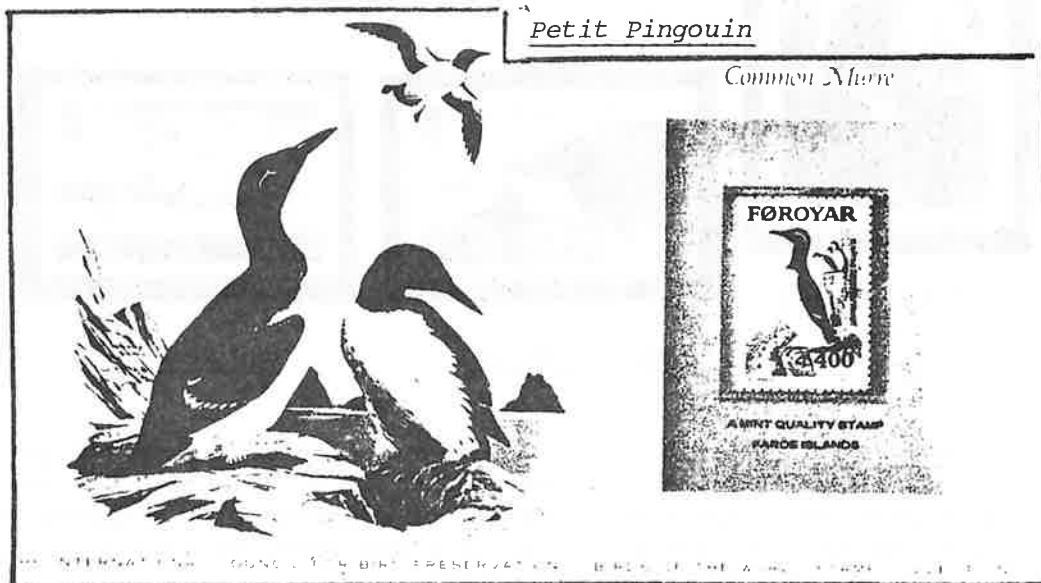
Le plumage du Petit Pingouin est noir sur le dessus, blanc sur le dessous. En vol, les plumes forment un liseré blanc sur le bord postérieur des ailes.

Le Guillemot de Troïl et le Petit Pingouin ont la même taille, les mêmes moeurs. Seul le bec les différencie facilement. Alors que le Petit Pingouin a un bec épais, le Guillemot de Troïl a un long bec étroit.



Petit Pingouin

*Common Murre*



Guillemot de Troïl

Dans la même famille, le Macareux moine, plus petit (30 cm), est très connu à cause de son bec, rayé de couleurs vives. Quand il plonge, il remonte avec 5 ou 6 poissons en travers du bec, ce qui lui donne un aspect "barbu". Voyez la carte des Iles Feroë.

Puffin



A MINT QUALITY STAMP  
FAROE ISLANDS



THE INTERNATIONAL COUNCIL FOR BIRD PRESERVATION - BIRDS OF THE WORLD STAMP COLLECTION

Macareux - Moine

Tous les oiseaux que nous avons rencontrés jusqu'ici font partie des sédentaires. Nous pouvons aussi voir, l'été, des migrateurs : les sternes. Leur forme les a fait appeler hirondelles de mer. Elles en ont la taille. Regardez la Sterne pierregarin au sol ou en vol. Si la couleur la différencie de l'hirondelle, la forme est très ressemblante. On la trouve dans toute l'Europe. Queue blanche très fourchue, dessus de la tête noir, bec et pattes rose saumon, elle niche fréquemment sur les côtes et les eaux intérieures.



au sol



en vol

En Septembre, elle part vers le Sud, soit en survolant la Méditerranée, soit en passant par le Moyen-Orient.

La Sterne arctique (que le timbre appelle Sterne antarctique) est très difficile à différencier de la précédente.

Mais vous ne la rencontrerez que sur les côtes.

La migration la fait passer au large de l'Espagne et du Portugal. Dans les cas extrêmes, sa migration lui fera faire deux voyages de 17 000 Km. Qui dit mieux ?



Sterne arctique

Sur le rivage, tiré d'abord par certains chasseurs, identifié après, le Tadorne de Belon. Un canard ! d'accord. Aux couleurs très contrastées : blanc, noir et roux. Le timbre et la carte le montrent bien.



Tadorne de Belon

Le mâle porte à la base du bec un tubercule appelé caroncule. C'est un oiseau qui aime beaucoup les lagunes, les zones vaseuses où il trouve sa nourriture. L'approche de l'hiver le fait partir vers le Sud.

Les quatre oiseaux suivants, contrairement à tous ceux cités précédemment, n'ont pas les pattes palmées.

plumage noir et blanc, bec rouge vif, pattes roses, ainsi que le montrent le timbre et la carte, c'est l'Huîtrier pie. Il fréquente les grèves, les plages fangeuses où il cherche sa nourriture. Il détache les mollusques et les crustacés des rochers pour s'en nourrir.



European Oyster Catcher



Huîtrier pie

Le Tournepipierre à collier, deux fois plus petit que le précédent, cherche sa nourriture parmi les algues. Tête bariolée, bandes alaires blanches, il montre en vol un fer à cheval noir sur le croupion blanc.

Dans la même catégorie d'oiseaux, il faut ajouter le Grand Gravelot (18 cm) et le Gravelot à collier interrompu. Leur mode de vie est semblable à celui des deux précédents, et comme eux ce sont des migrants.



Tournepipierre à collier



Gravelot à collier interrompu



Grand Gravelot

Terminons au grand large avec un oiseau existant en deux variétés. Si le Fulmar présente toujours les parties supérieures d'un gris noirâtre, la variété claire présente les parties inférieures blanc jaunâtre, la variété foncée présente les parties inférieures foncées. Le timbre de l'Ile de Man montre un spécimen de la variété claire. Il ressemble au goéland.

Le bec, assez particulier, porte les narines à l'extrémité de tubes cornés. Cet oiseau suit les navires sur de grandes distances. Laissons-le s'éloigner et rêvons, nous aussi, de longs voyages.



Fulmar

*Prote*

# CASTIES SPORT

**tout pour le sport**

**7, Rue Thiers**

**LA ROCHE SUR YON**

## **VENDEE TRANSMISSION**

**FOURNITURES INDUSTRIELLES ET AGRICOLES**

**30, RUE DE LA CHAPELLE**

**LE POIRÉ - SUR - VIE**

Tél: (51) 31 87 30

**ROULEMENTS**

**COURROIES**

**CHAINES - FILTRES**

Couteaux d'ensileuses et  
pièces d'usure

Molss. Batt. (chaines - battes)

**PIECES DE CHARRUES etc..**

**Express Service**  
**Jean-Claude VEZIN**

118, rue P. Brossolette

BP 62 - ) 37-01-32

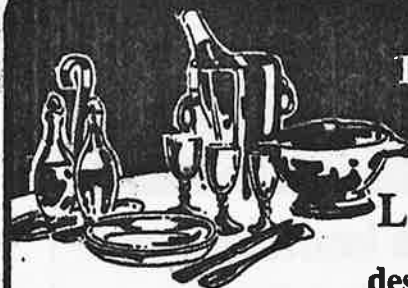
**LA ROCHE-SUR-YON**

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances  
Contrat d'entretien individuel ou collectif

Station Technique départementale agréée

 **leblanc  
saunier duval**

**LISTE  
DE MARIAGE**



**La Cadothèque  
RÉNOVÉE  
des Ets POMPIDOU**

**CADEAU A CHAQUE  
DÉPÔT DE LISTE**

6 rue Stéphane-Guillemé.  
**LA ROCHE/YON.**

**PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD**

**POMPIDOU**

La Roche-sur-Yon  
Tél. : 37.26.47

**MIEUX VIVRE  
EN VENDEE  
AVEC LE**



**CRÉDIT  
AGRICOLE**

■■■■■■■■■■

## HARPHIL

PHILATÉLIE - MINÉRAUX  
CARTOPHILIE  
NUMISMATIE

D. HARJANI

17, Rue Thiers - 17000 LA ROCHELLE  
Tél. (46) 41.05.14

■■■■■■■■■■

# AUTO - MOTO - BATEAU - SUPER-LOUD

EN TRADITIONNEL  
DU FORMATION ACCELEREE!

## CENTRE de FORMATION ROUTIERE MARIONNEAU

21. RUE FOCH LA ROCHE S/YON  
TEL : 37.03.89



crédit foncier  
de france

### tous crédits Immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



achat, construction, travaux

5, Place du Théâtre  
**85000 LA ROCHE SUR YON**  
Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53

## Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey  
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 37-13-07

Toutes les Réparations

DROGUERIE - PARFUMERIE

## Michel GEAY

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON  
Téléphone : 37-07-76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres  
Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE

# P.T.T. : LA FRANCHISE POSTALE

## A QUI PEUT-ON ECRIRE EN FRANCHISE ?

La plupart des expéditeurs ne savent pas comment utiliser la franchise postale et pour quel destinataire ?

Nous vous donnons ci-dessous cette liste qui est, peut-être... complète.

### ● FRANCHISE TOTALE

(lettre ordinaire ou recommandée, avis de réception lorsque ces services sont demandés) uniquement pour les plis envoyés en application de la législation de Sécurité sociale et de la législation sociale agricole.

- Commission nationale technique, section agricole
- Commission de première instance du contentieux général de la Sécurité sociale
- Commissions régionales agricoles d'invalidité et d'incapacité au travail
- Commissions régionales d'incapacité au travail, d'invalidité et d'incapacité permanente en cas d'accident du travail
- Conseil national de l'Ordre des médecins, des chirurgiens-dentistes et des pharmaciens (section des assurances sociales)
- Conseil régional de l'Ordre des médecins, des chirurgiens-dentistes et des pharmaciens (section des assurances sociales)
- Greffe des cours d'appel
- Greffe de la Cour de cassation
- Greffe des tribunaux de commerce
- Juge des enfants
- Services Accidents du travail des caisses primaires de Sécurité sociale, des sociétés de secours minières et des réunions régionales des sociétés de secours minières

### II. FRANCHISE POUR L'AFRANCHISSEMENT D'UNE LETTRE ORDINAIRE OU RECOMMANDÉE (la taxe d'avis de réception doit être payée par l'expéditeur s'il demande cette formalité).

- Président de la République

- Ministre des P.T.T.

### III. FRANCHISE POUR L'AFRANCHISSEMENT D'UNE LETTRE ORDINAIRE (les taxes de recommandation et d'avis de réception doivent être payées par l'expéditeur s'il demande ces formalités).

#### A) PERSONNALITÉS ET HAUTS FONCTIONNAIRES :

- Centres de chèques postaux pour les envois expédiés par les titulaires de comptes
- Commandants de corps d'armée ou de régions pour les correspondances déposées dans le ressort du commandement
- Commandant de la place de Paris
- Commissaire du gouvernement près le Conseil des prises
- Délégués à la liberté surveillée
- Directeur de l'administration des monnaies et médailles
- Directeurs des stations d'avertissement agricoles
- Directeurs des stations météorologiques agricoles
- Directeur général de l'assistance publique pour les correspondances déposées à Paris
- Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations

- Directeur général des Douanes et Droits indirects
- Directeur général des Impôts
- Directeur général des Manufactures de l'État
- Directeur général de l'Office national des forêts
- Gouverneurs militaires de Paris et de Lyon
- Grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'Ordre du Mérite
- Grand chancelier de l'Ordre de la Libération
- Juges aux affaires matrimoniales
- Juges de l'application des peines
- Juges des enfants
- Juges d'instruction
- Magistrats chargés de l'accueil
- Maire de Paris (uniquement à l'Hôtel de Ville) pour les correspondances déposées à Paris
- Médiateur
- Ministres d'État et ministres du gouvernement français, ministre d'État de la principauté de Monaco
- Préfet de police à Paris
- Préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, pour les correspondances déposées à Paris
- Préfet du Rhône pour les correspondances déposées dans le département du Rhône et les départements limitrophes
- Premier président de la Cour de Cassation
- Premier président de la Cour des comptes
- Premier président de la Haute Cour de justice
- Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat

- Président de la Commission chargée d'établir les listes des candidatures aux bureaux de tabac
- Président de la Commission spéciale de cassation adjointe au Conseil d'État
- Président du Conseil Constitutionnel
- Président du Conseil d'État
- Président du Conseil des prises
- Président de la Cour supérieure d'arbitrage
- Président de la section du Contentieux du Conseil d'État
- Présidents des tribunaux de grande instance
- Prince de Monaco
- Procureur général près les cours d'appel
- Procureur général près les cours d'assises
- Procureur général de la Cour de Cassation
- Procureur général de la Cour des comptes
- Procureur général de la Haute Cour de justice
- Procureurs de la République près les tribunaux de grande instance et les cours d'assises
- Secrétaires d'État
- Secrétaire général du Conseil d'État
- Secrétaire général du Conseil Constitutionnel
- Service de la régie du Dépôt légal de la phonothèque nationale, de la bibliothèque nationale, des bibliothèques classées, de la préfecture du département, du ministère de l'Intérieur, pour les œuvres soumises à l'obligation de la formalité du dépôt légal ainsi que les documents correspondants (publications, films, enregistrements sonores)
- Vice-président du Conseil d'État

## B) ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE ASSURANT LA GESTION DES RÉGIMES OBLIGATOIRES DE SÉCURITÉ SOCIALE SUIVANTS :

- Allocations familiales (régime général de la Sécurité sociale)
- Allocation vieillesse de la Caisse nationale des barreaux français
- Assurance maladie (régime général de la Sécurité sociale)
- Assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles
- Assurance des salariés agricoles contre les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Assurances sociales agricoles
- Assurance vieillesse (régime général de la Sécurité sociale)
- Assurance vieillesse des non-salariés agricoles
- Assurance vieillesse des professions artisanales
- Assurance vieillesse des professions libérales :
  - caisse d'allocations vieil-

lesse des infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pédicures

- caisse autonome des sages-femmes françaises
- caisse autonome de retraite des médecins français
- section professionnelle des avocats, notaires, officiers ministériels, officiers publics et compagnies judiciaires, pharmaciens, chirurgiens, dentistes, vétérinaires, agents généraux d'assurances, architectes, experts-comptables et comptables agréés, ingénieurs, techniciens et experts, professeurs de musique et musiciens, artistes (arts graphiques et plastiques)
- Caisse générale de prévoyance des marins français
- Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaire
- Fonds national de solidarité
- Mutualité sociale agricole
- Prestations familiales agricoles
- Sécurité sociale militaire
- Sécurité sociale dans les mines
- Sécurité sociale des travailleurs migrants

## Le rire

### PLUS D'ENFANTS

Bob et Janine (8 ans) passent leurs après-midis ensemble, et ils épuisent bien vite les différents jeux de leur âge.

Un jour, las de refaire pour la centième fois les mêmes gestes, Bob propose :

- Si on jouait à faire l'amour ?... Maman dit que c'est le jeu le plus amusant qu'elle connaisse...

Janine fait la moue, comme si la proposition ne lui souriait guère.

- Allez, quoi !, proteste Bob, laisse-toi faire !... On va bien rigoler...

- Comment veux-tu qu'on rigole... on n'est que deux !... avec qui veux-tu que je te trompe ?...

### COURS D'ÉDUCATION SEXUELLE



S'ils nous apprennent ça aussi bien que l'orthographe, ça promet !

Le Secrétaire communique....

Nous avons reçu deux correspondances de collectionneurs étrangers, si vous pouvez répondre aux demandes cela fera deux heureux, et vous aussi de surcroît.

G. ABERT

СССР  
454005 ЧЕЛЯБИНСК  
А/Я 1266  
А. ДЫМЕНТ  
УРТС

21.09.1983 Челябинск

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre avec les timbres. Je vous très remercie.

Je vous écris mes intérêts :

1. Les timbres postales France, officiels sont reproductions des peintures ;
2. Les cartes - postales des peintures (Van-Gogh, Corot, Cézanne, Modigliani, Renoir, Picasso etc.).

Je peux adresser les timbres nouveaux, les cartes - postales, les enveloppes de Premier Jour etc.

Aujourd'hui j'envoie vous, Cher Monsieur quelques les timbres nouveaux (2 séries) et mon cordial bonjour de vous et les membres de votre société philatélique.



Jacques Ch. LEFEVRE  
Edifício "Cabo São José"  
Avenida Madre Teresa, 621/112  
12.200. São José dos Campos (SP)

São José, 22 Novembre 1982

Monsieur le Directeur,  
Poste Centrale,  
Section Philatélique,  
85.000 - La Roche sur Yon -  
(Vendée)

Cher Monsieur,

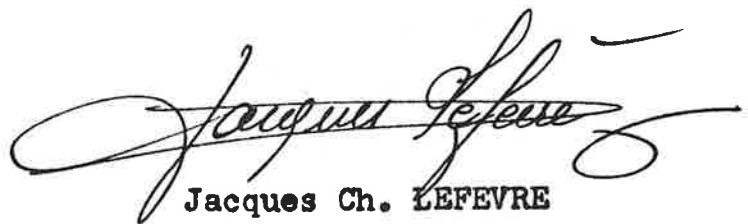
Ne connaissant pas le nom exact et l'adresse de la ou des Sociétés Philatéliques fonctionnant dans votre ville, je me permets de vous adresser ce mot, afin de me mettre, si vous le voulez bien, en contact avec l'une ou l'autre de ces sociétés.

Résidant au Brésil depuis de nombreuses années, j'ai eu l'occasion de me faire une gentille collection de timbres de ce pays, en même temps que je montais ma collection de France.

En plus de ma collection du Brésil, je possède de nombreux timbres d'ici que je voudrais, à présent, échanger contre des timbres de l'Empire, IIème et IIIème République française.

Je suis à présent à la retraite et dispose de temps pour échanger une correspondance assez suivie. J'ai perdu tout contact avec d'anciens correspondants et pour nouer de nouveaux liens, je vous transmets cette lettre, en espérant que vous voudrez bien y donner suite, pouvant ainsi, par votre intermédiaire, rencontrer des collectionneurs désireux d'initier ou de compléter leur collection du Brésil.

Dans l'attente de vous lire, et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, mes salutations les plus distinguées.



Jacques Ch. LEFEVRE



Société des

**Charpentes FOURNIER**

S.A. au Capital de 220.000 F

Siège social Rue des jardins  
**LE POIRE-SUR-VIE**  
85170 BELLEVILLE sur VIE  
tel.(51) 31.82 95 - 31 81 66

**CHARPENTES TRADITIONNELLES**  
211 213

**TRIANGULÉES**

**LAMELLEES Collées**  
2143 3

BEAUTÉ - COIFFURE

HOMMES ET DAMES

**salons marcel et maguy**

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches  
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon  
Tel. 37.05.28

**G. HERZOG** 3 rue P. BAUDRY  
LA ROCHE-SYON

« Grand arrivage de CHINE : Vases,  
Meubles, Ivoires etc. .... »

« Exclusivité du plus beau Bronze  
Français en Luminaires »

« Tous vos Encadrements  
Travail rapide et soigné »  
« GRAND CHOIX DE MIROIRS  
DE STYLE »

~~Pour moi,  
Populaire veut dire  
... solidaire.~~

~~ Banque  
Populaire~~

~~PUBLICITÉ~~

~~AGENCES : REFUSÉE~~

~~LA ROCHE SUR YON~~

~~11,13 Rue Lafayette - tél: 37.30.01~~

~~CENTRE COMMERCIAL JEAN-YOLE~~

~~tél: 37.27.91~~

**LE VAISSELIER** ○○○○○○○○

BIJOUTERIE

JOAILLERIE

MAISON **BOUANCHEAU**

HORLOGERIE-ORFÈVRE

Galerie **BONAPARTE**

**Bouancheau**

**LA ROCHE-SUR-YON**

dépositaire des grandes marques

**OMEGA**

**SEIKO**

**CITIZEN**

**ART DE LA TABLE**

Listes  
de  
mariages

6, place Napoléon **LA ROCHE SUR YON**

**BG BRICOGITE**

la maison, le jardin, le bricolage et les loisirs

**LA PLUS GRANDE  
BOITE A OUTILS  
DE LA ROCHE/YON**

Boulevard Edison / Route d'Aizenay